

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

MÉMOIRE DE MASTER

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie L.M.D

Option : Sociologie de Travail et des Ressources Humaines

**Etude sociologique de la trajectoire des femmes
entrepreneures de la région de Béjaia**
**Cas pratique les femmes créatrices des PME dans la
région d'AKBOU**

Présentée par :

M^{ELLE} AIT SELLAMAT FAIROUZ

Encadré par :

Mr HADERBACHE Bachir

Cession Juin 2013

Remerciements

Avant tout développement sur cette expérience professionnelle, il apparaît opportun de commencer ce mémoire de fin de cycle par des remerciements. Je tiens à remercier Dieu

le tout puissant qui m'a

Permis d'achever ce travail.

Je désire exprimer ma profonde gratitude à Mr Haderbache Bachir notre maître de ce mémoire qui a donné un plus à ce travail, qui nous a accompagné tout au long de cette expérience professionnelle, avec beaucoup de patience et de pédagogie, toutes ses remarques, ses observations et écoute attentive m'ont été très précieuses

Merci pour tout.

Toute ma reconnaissance va à Mr Baderdine et Mr Oualia

qui m'ont orientée et m'ont soutenue du début jusqu'à la fin de mon

enquête.

Nous tenons également à remercier les entrepreneurs qui ont collaboré à ce

travail en répondant soigneusement à nos questions.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

À mes très chère parents : mon père qui m'a beaucoup soutenu durant tout mon cursus scolaire. Ma mère qui veillé jour et nuit pour m'offrir ce dont j'ai besoin.

Ainsi qu'à ma grande mère, que

Dieu la protège et la bénisse.

À mes chers frères : Athman, Karim, Rabah, Fayçal, Amar.

À mes chères sœurs : Anissa, Djoudjou, Nancy, Souad.

À mon cousin Nadiret toute la famille Ait sellamat.

À mes amies : Djidji, Lydia, Latifa, Dida, Kouka, Salma, Fatima Koukou, Jjiji, Samira, Samia, Fadila, Dalila, Touta, khali,

Bila, Rouza, Andjima, Luisa, Katia, Soussou, Souraya,

Hadjila, Fadila, Zahra, Siham, Fariza, hannane Hakima, fouzia, saida,

À mes meilleurs amis : Amar, Kamel, Brahim, Ali.

À toutes les personnes qui me sont très chères et qui m'ont aidé de près ou de loin.

Liste des tableaux

N°	Le titre	Page
01	Répartition par sexe des micros-entreprises financées par l'ANSEJ 2012	37
02	Répartition par sexe des micros entreprises financées par la CNAC 2012	39
03	La répartition des enquêtées selon L'âge	47
04	La situation matrimoniale des femmes entrepreneures d'Akbou	48
05	Le nombre d'enfants à charge des femmes entrepreneures d'Akbou	48
06	Le secteur d'activité des femmes entrepreneures d'Akbou	49
07	La durée dans l'activité	50
08	Le niveau d'instruction des femmes entrepreneures d'Akbou	52
09	Les formations suivies par les femmes entrepreneures d'Akbou	53
10	Les expériences professionnelles des femmes entrepreneures	55
11	L'origine du capital investi par les femmes entrepreneures	58
12	L'apport de la famille à la création d'entreprise par les femmes entrepreneures	61
13	Les motivations des femmes entrepreneures	62

14	L'aide dans la gestion	65
15	Le nombre de personnes employés par les femmes	65
16	Les critères du recrutement des employés	66
17	Le recrutement des hommes	68
18	Le rapport avec les hommes au travail	68
19	Les obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures	70
20	Evaluation du parcours	74
21	La vision de l'avenir de leur entreprise	75

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
A.N.D.I	Agence nationale de l'Investissement
A.F.E.M	Association des Femmes Chef d'Entreprises au Maroc
A.N .G.E.M	Agence Nationale de gestion des Micros Crédits.
A.N.M.E	Agence Nationale de l'Emploi
A.N.S.E.J	Agence Nationale de Soutien à l'investissement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
C.N.A.C	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
FLN	Front de libération national
IDE	Investissement Directe Etranger
ONS	Office national des Statistiques
PME	petite et Moyenne Entreprises
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
SARL	Société A Responsabilité Limitée
S.A.V.E	Savoir Entreprendre Vouloir Entreprendre

SOMMAIRE

Introduction.

Chapitre - I - : Cadre Méthodologique

Préambule

1. 1 Les raisons du choix du thème	4
1. 2 L'objectif de la recherche	4
1. 3 Problématique	5
1. 4 Hypothèses	8
1. 5 Définition des concepts	9
1. 6 La méthode et les technique utilisée	14

Chapitre - II - : Entrepreneuriat et caractéristiques des femmes

entrepreneures

Préambule

Section 1 : L'entrepreneuriat thème de la sociologie économique	19
Section 2 : Le cadre Théorique de l'entrepreneuriat féminin	20
Conclusion du Chapitre	

Chapitre - III - : Présentation des PME et l'entrepreneuriat en Algérie

Préambule

Section 1 : la présentation de l'entrepreneuriat et les PME en Algérie.....	34
Section 2 : l'entrepreneuriat en Algérie	39
Conclusion du Chapitre	

Chapitre - IV - : Présentation des Entreprises d’entrepreneures interrogées et leur trajectoire

Préambule

Section 1 : Présentation des entreprises et les caractéristiques des femmes enquêtées	44
Section 2 : La trajectoire des femmes enquêtées	50
Conclusion du Chapitre	

Chapitre - V - : Processus de la création et la gestion d’entreprise

Préambule

Section 1 : le rôle de la famille dans le processus de la création d’entreprise ...	58
Section 2 : la gestion féminine de l’activité entrepreneuriale	64
Conclusion du Chapitre	

Conclusion Générale	78
----------------------------------	----

Bibliographie

Annexes

Abréviations

Liste des tableaux

Introduction Générale

Introduction générale :

Avec le développement économique et son ouverture dans le monde entier, la concurrence ne cesse d'augmenter et elle devient de plus en plus complexe à affronter. Les pays devraient alors être en mesure d'y faire face et renforcer leurs économies, en encourageant la création de nouvelles entreprises ; en donnant plus de force et de motivation aux jeunes entrepreneurs qu'ils soient homme ou femme.

L'entrepreneuriat qui est un phénomène économique et social devient de plus en plus important mondialement, dont plusieurs recherches ont été réalisées en faveur de ce phénomène. Une attention très faible prêté à l'importance de la femme au sein de processus de création. Or ces femmes sont de plus en plus nombreuses à créer leur entreprise autonome et participer au développement économique de leur pays.

En Algérie comme la plupart des pays africains, elle commence à faire la relation entre le développement économique et l'entrepreneuriat féminin pour deux raisons, il s'agit tout d'abord du fait que l'entrepreneuriat est reconnu comme une source non négligeable de croissance insuffisamment exploitée , puis de la contribution de l'entrepreneuriat féminin à la création d'emploi et à l'absorption de chômage. Pour encourager l'évolution de l'entrepreneuriat féminin, le gouvernement a mis à la disposition des femmes plusieurs dispositifs d'aide à la création d'entreprise tel que l'ANGEM et l'ANSEJ. Mais le pourcentage des femmes chefs d'entreprise reste encore minoritaire, « il ne dépasse pas 6% » [L'expert en entrepreneuriat Nacira. H .17 septembre 2012].

Contrairement aux pays développés, le thème de l'entrepreneuriat féminin porte une faible attention dans les pays en développement et particulièrement en Algérie, il existe de nombreuses études sur la création d'entreprise mais une faible portion est attribuée à l'entrepreneuriat féminin. Donc notre recherche porte sur sa capacité à apporter plus d'informations sur ce thème abordé auprès des femmes entrepreneures de la région d'Akbou afin de décrire leurs profils à cet effet on a divisé notre travail en cinq chapitres suivants :

Le premier chapitre porte sur le cadre méthodologique qui se résume comme suite : les raisons de choix du thème, l'objectif de notre recherche, la problématique,

les hypothèses et la définition des concepts clés, la méthode et la technique utilisée pour le recueil d'informations et enfin l'analyse thématique.

Le deuxième traite l'entrepreneuriat et les caractéristiques des femmes entrepreneures, il est réparti en deux sections, la première porte sur l'entrepreneuriat thème de la sociologie économique et la seconde porte sur le cadre théorique de l'entrepreneuriat féminin.

Le troisième chapitre porte sur l'entrepreneuriat et les PME en Algérie.

Le quatrième chapitre présente les caractéristiques d'entrepreneures interrogées et leur trajectoire.

Le cinquième et le dernier chapitre traite le processus de création et la gestion d'entreprise, ce chapitre est composé de deux sections la première porte sur le rôle de la famille dans le processus de la création d'entreprise et la deuxième sur la gestion féminine de l'activité entrepreneuriale.

Notre travail s'achève par une conclusion, liste bibliographique et les annexes.

Chapitre I :

Cadre méthodologique

Préambule :

Ce cadre est réservé à la présentation des différentes étapes et techniques méthodologiques utilisées durant l'élaboration de notre recherche, ainsi que les motivations de choix de thème, l'objectif général de la recherche et la définition des concepts clés de la recherche.

1-1-Les raisons de choix du thème

Des raisons objectives et subjectives ont été derrière le choix de notre thème parmi lesquelles on cite :

- L'émergence de l'entrepreneuriat féminine en Algérie (6%) qui se résulte par le changement de la situation de la femme algérienne qu'a pu franchir la porte de la domination sociale.
- Les études qu'ont été faites sur l'entrepreneuriat dans la région d'Akbou ont écarté les femmes entrepreneures.
- Cette thématique femme entrepreneure d'Akbou : trajectoire, motivation et obstacles va nous permettre de mettre en pratique les connaissances que nous avons acquises pendant notre cursus universitaire.
- La passion que nous avons pour les femmes entrepreneures qui ont pu avoir un statut social dans une société marquée par la différence entre les sexes.

1-2-L'objectif de notre recherche

Notre enquête a pour but, de décrire les profils des femmes entrepreneures d'Akbou en essayant d'abord, d'exposer leur trajectoire socioprofessionnelle, ensuite faire le point sur leurs motivations à entreprendre, enfin dégager les principaux obstacles souvent rencontrés par ces femmes.

1-3-La problématique

Après l'indépendance les autorités politiques algériennes se sont orientées vers la gestion socialiste étatique de l'économie où l'État était « le principal entrepreneur et employeur ». [Azzdine. T et Khalil. A. 2007. P1]. Mais suite au déficit budgétaire de l'entreprise publique qui a été le symbole de la politique socialiste suivi par le pays depuis l'indépendance ; l'Algérie entre dans une période de transition vers l'économie du marché, qui la mise dans des mutations économiques et sociales, qui se résultent par l'extension du secteur privé qui a entraîné à son tour une extension de secteur entrepreneurial. Surtout après les politiques de relance que l'État a mis en œuvre dans l'objectif d'améliorer l'économie du pays et marcher sur les traces des pays développés.

Ces politiques de relance économique ont contribué à un développement important des PME (petites et moyennes entreprises) et à l'apparition de nouveaux acteurs économiques, dont la femme fait partie et « elle prend part de plus en plus à la vie économique et sociale en accédant au monde des affaires qui était un monde exclusivement réservé à la gente masculine ». [Feroudja. C. 2011. P7].

Dans le contexte social algérien traditionnel, la femme a été largement marginalisée et dominée et sa fonction était réduite aux tâches ménagères et au travail domestique ; considérée comme un être faible qui ne peut pas agir seul, c'est dans ce sens que ADDI a signalé dans son ouvrage intitulé les mutations de la société algérienne, que l'Algérie est une société patriarcale « structurée par la domination de la femme par l'homme ».[ADDI. L. 1999. P107], dans le même sens Bourdieu ajoute à son tour que la société algérienne est marquée par une «opposition entre le lieu d'assemblée ou le lieu marché réservé aux hommes et la maison réservée aux femmes ». [Pierre. B. 1998. p23].

Le statut de la femme a changé en changeant ces aspirations et « cette époque où son travail est résumé au tissage, à la fabrication d'objets en terre cuite et à la couture est bien finie. La femme algérienne a réussi à relever plusieurs défis et entrer dans un monde exclusivement réservé aux hommes ». [Belarif Zineb. P1] qu'est celui

de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui « il ne s'agit plus de mesurer la participation des femmes en nombre d'enseignantes ou de médecins, mais en nombre d'entrepreneurs, produisant des richesses, pour le bien de leurs familles et le bien de leur pays » [ZINEB.B.p1] .Cela veut dire que la femme algérienne ne cherche pas seulement à avoir une activité rémunérée et une autonomie financière, mais plutôt une entreprise où elle pourra avoir une certaine autorité que la société lui a enlevée pendant longtemps.

En effet l'Algérie est en face d'un phénomène récent qui est celui de l'entrepreneuriat féminin, ce dernier qui est une thématique inspirée de la sociologie économique, a fait l'objet d'étude de nombreuses « recherches dans les pays développés depuis plus de 30 ans ». [Zahra. A. 2006. P1] telle que l'étude effectuée par SOPHIE Bouteiller sur les femmes entrepreneures motivations et mobilisation des réseaux sociaux, dans laquelle elle a avancé que l'indépendance personnelle introduite par l'indépendance économique est la motivation principale des femmes entrepreneures françaises et que la prise en charge des enfants représente un obstacle pour ces femmes dans leurs processus de création d'entreprise. Aussi on ajoute à cela l'étude menée par Christina Constantinidis portant sur la représentation sur le genre et réseaux d'affaires chez les femmes entrepreneures, dans cette étude l'auteur indique que le genre est la raison pertinente de non-accès des femmes entrepreneures françaises aux réseaux d'affaires.

Les études « portant sur l'entrepreneuriat féminin restent en phases de leur émergence dans les pays en voie de développement [Zahra A. 2006. P1]; parmi lesquels l'Algérie fait partie, dont très peu d'études ont été menées sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie, mais à cet égard, il en faut néanmoins mentionner celle réalisée par Anne Gillet dans laquelle, elle a été amenée au fait que « les femmes créatrices et chefs d'entreprises sont identifiables dans divers secteurs d'activités tel que le commerce, l'artisanat, les exploitations agricoles...elles sont moins nombreuses que les hommes chefs d'entreprises dans ces secteurs et encore moins nombreuses dans le secteur industriel ». [Anne.G.2003.p04].

Dans les différentes branches d'activités économiques, la wilaya de Béjaïa enregistre une importance dynamique. Elle se situe à la quatrième place au niveau

national en termes de création de petites et moyennes entreprises (44390) juste après Alger soit une croissance de 3% , donc cette région occupe une place stratégique dans la création des richesses et de l'emploi.

Parmi les régions les plus actives de la wilaya, il y a celle d'Akbou qui contient un nombre important des PME(1048), certaines d'entre elles sont connues à l'échelle nationale telles que Ramdy et Soummam et d'autres à l'échelle internationale telle que Danone (IDE français). Beaucoup de travaux de recherche ont traité l'entrepreneuriat dans cette région, notamment les mémoires de fin d'étude en se limitant sur les hommes entrepreneurs et en mettant en marge les femmes entrepreneurs qui sont largement invisibles dans les recherches dominantes consacrées à l'entrepreneuriat.

À partir de 2005 la région d'Akbou commence à connaître des initiatives d'investissement féminin, d'après les statistiques que nous avons collectées dans les dispositifs suivants l'ANGM, ANSEJ et CNAC 790 femmes ont créé des entreprises sans comptabiliser celles qui ont été créées sans avoir eu recours à ces dispositifs.

C'est à partir de là qui est né l'intérêt de mener une étude qualitative sur les femmes entrepreneures créatrices des PME dans la région d'AKBOU ; par laquelle nous visons apporter un éclairage sur la trajectoire des femmes entrepreneures algériennes, les raisons pour lesquelles optent à la création d'entreprise et les obstacles auxquels font face. Pour cela notre problématique s'articulera autour des trois questions spécifiques suivantes :

Quelle est la trajectoire de ces femmes qui ont pu franchir le premier pas en créant leurs entreprises ?

Quelles sont les motivations de ces femmes à entreprendre ?

Quels sont les obstacles qui entravent ces femmes dans l'exercice de leur activité entrepreneuriale ? Comment arrivent-elles à les surmonter ?

1-4-les hypothèses

- Première hypothèse :

Les femmes entrepreneures sont les femmes qui ont suivi des formations liées à leur domaine d'activité et celle qui ont de l'expérience professionnelle dans le domaine où elles investissent.

Dans cette première hypothèse, notre attention sera portée sur le parcours socio-professionnel des femmes qui a progressé ces dernières années, grâce à leur niveau d'instruction, ce qui leur a permis de participer massivement dans l'encadrement des PME.

- Deuxième hypothèse :

Les femmes entrepreneures trouvent en la création d'entreprise un moyen qui va leur permettre d'avoir une indépendance économique.

Dans cette deuxième hypothèse, notre intérêt sera orienté vers les perspectives liées à la création de l'entreprise par les femmes qui sont en quête d'une indépendance économique ; de fait de l'influence de changement socio-économique de notre société.

- Troisième hypothèse :

Les femmes éprouvent des difficultés à concilier entre leurs exigences familiales et les contraintes de temps qu'implique l'exercice de l'activité entrepreneuriale.

Dans cette troisième hypothèse, notre attention sera portée sur les difficultés que les femmes entrepreneures rencontrent, lorsqu'elles essaient de gérer leur temps, d'une manière à se rendre disponible pour leur famille, tout en restant concentrée sur leurs activités entrepreneuriales, vu que le travail domestique dans notre société est de nature féminine.

1-5- La définition des concepts

Pour mieux cerner les profils des femmes entrepreneures d'Akbou, leurs motivations et leurs obstacles et éviter toute confusion, les concepts des hypothèses et ceux qui sont relatifs vont être définis dans cet élément à savoir : PME, entrepreneuriat, femmes entrepreneures, motivation, trajectoire, conciliation, expérience professionnelle, formation et indépendance économique.

1-5-1- Femme entrepreneure

Le plus souvent lorsqu'on tente de donner une définition aux entrepreneures des difficultés apparaissent. Cela peut probablement s'expliquer par le fait que les femmes ont pour longtemps travaillé dans l'invisibilité.

Une femme entrepreneure se définit comme « une femme personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariat dépendante d'un employeur... créé une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesse envisagée ». [Zahra. A. 2006. P4]. Nous pouvons dire que la femme peut être considérée comme entrepreneure, lorsqu'elle change de statut/ou d'activité en assumant d'autres responsabilités, dans le but de créer de nouvelle richesse.

La femme entrepreneure est définie par Luis-Jacques Filion « comme une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise et qui la dirige de manière innovatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés » [comité du travail sur l'entrepreneuriat féminin en Outaouais. 2005. P23].

Dans la définition précédente, l'auteur s'est basé sur les caractéristiques personnelles de la femme entrepreneure, qu'il s'agit de la capacité de prendre les risques ,dont elle investit son argent sans avoir la certitude de réussir dans son investissement et l'esprit d'innovation en essayant de créer de nouveaux produits et trouver de nouveaux marchés.

À partir de là nous pouvons dire que la femme entrepreneure est une personne physique, qui met en œuvre son capital financier et qui fait face à l'incertitude et à l'innovation dans la réalisation de ses projets, en s'engageant sur de nouveaux marchés.

1-5-2- Entrepreneuriat

Selon Schumpeter « c'est l'introduction de nouveaux produits, ou services, ou le recours à de nouvelles sources de matières, ou la création de nouvelles entreprises » [Cheikh Abdoul Khadre. M.2007. 2008. P22]. Cela veut dire, que l'on soit homme ou femme l'entrepreneur est un innovateurs et créateur de nouvelles combinaisons dans le processus de production, afin de réaliser un développement économique.

Selon K. Knight (1967) et Peter Drucker (1970) « l'entrepreneuriat consiste à prendre des risques. L'entrepreneur est une personne qui est prête à mettre en jeu sa carrière et sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son temps et son capital dans une entreprise risquée » [Pierre-Noel. D. 2001]. Cette définition correspond à celle de Cantillon qui définit l'entrepreneur comme un agent économique prêt à assumer les risques dans un monde incertain. [Marie-Claude. E et Christine. Z. 2003. P13].

1-5-3- PME

Les petites et moyennes entreprises ne se caractérisent par aucune définition unique. Sous le critère qualitatif elles sont définies par « Julien et Moral comme étant une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent le propriétaire et qui est directement liée à la vie de l'entreprise ». [Cheikh Abdoul Khadre. M. 2007. 2008. P43]. Cela veut dire que les petites et moyennes entreprises sont des entités de production où l'entrepreneur gère, planifie et coordonne toutes ses activités dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Sous le critère quantitatif tout en tenant compte de la valeur de chiffre d'affaire et de nombre d'effectifs, la définition des PME diffère d'un pays à un autre, selon la

loi de l'orientation sur la promotion de la petite et la moyenne entreprise en Algérie où les deux critères sont retenus(chiffre d'affaire et nombre d'effectifs).

La petite et moyenne entreprise est «définie quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de bien et /ou de service ayant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 500 millions de dinars et qui respecte les critères d'indépendance ». [Anne. G. 2003. P3]. La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 et son chiffre entre 200millions et de 02milliard de dinars, la petite entreprise est celle comprenant 10 à 49, le chiffre d'affaires n'excède pas 200 millions de dinars, la micro entreprise ou la très petite entreprise emploie de 1 à 9 employés et son chiffre d'affaires n'excède pas 20 millions de dinars.

1-5-4- Trajectoire

La trajectoire est définie sur le plan « Social: Parcours ou itinéraire d'un individu de sa classe d'origine à sa classe sociale d'arrivée. Le parcours s'effectue à travers différentes étapes ou passages par les institutions de la reproduction (principalement la famille, l'école) et de la production comme (Le milieu professionnel).

Individuelle : elle peut être professionnelle, scolaire, démographique/familiale, culturelle, migratoire/résidentielle, religieuse, juridique...etc.

Dans notre travail, nous appelons trajectoire des femmes entrepreneures, le parcours socioprofessionnel de ces femmes qui précède le lancement d'un projet, tout en regroupant leur niveau d'instruction, les formations qu'elles ont suivies avant et après la concrétisation de leur projet, les expériences acquises durant cette période. Un parcours qui peut avoir de l'influence directe ou indirecte sur l'orientation de cet acteur économique vers l'activité entrepreneuriale et sur le choix lié au type d'activité.

1-5-5-Formation

On peut dire que la formation, « renvoie à l'ensemble des connaissances générales, techniques et pratiques, lié à l'exercice d'un métier, mais aussi aux comportements, attitudes et dispositifs qui permettent l'intégration dans une profession et plus généralement dans l'ensemble des activités sociales » [Ferréol.G.et autres.1991,1995. P104]. Cela veut dire que la formation est l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour l'exercice d'une activité professionnelle.

1-5-6- Expérience professionnelle

L'expérience professionnelle est définie comme un « ensemble des situations de travail vécues par une personne, lui permet de développer ses différentes compétences » [Jeans Marie. P. 2001. P104]. Cela signifie que l'expérience professionnelle est l'ensemble de situations, évènements et connaissances acquises par une personne tout au long de son parcours professionnel.

Dans notre enquête, on entend par expérience professionnelle des femmes entrepreneures, toutes les connaissances et expériences acquises par ces femmes à partir de leur premier emploi, de leurs formations initiales et des obstacles auxquels elles ont fait face tout au long de leur parcours professionnel. Cette expérience leur a servi dans le processus de création et de gestion de leur entreprise.

1-5-7- Motivation

La motivation est définie « Dans un sens plus général et plus soucieux d'objectivité ; on dira que les motivations sont les forces qui déterminent les actes d'un individu. La motivation précède l'acte et se présente comme sa cause » [Andri et Pierre. 1999. P353]. À partir de là on conclut que la motivation c'est la contrepartie que l'individu vise à tirer lorsqu'il s'engage dans un acte.

Dans notre étude qui porte sur les femmes entrepreneures, la motivation désigne les facteurs qui ont poussé ces femmes à entrer en affaires. Ces facteurs peuvent être de nature psychologique ou/et environnementale.

1-5-8- Indépendance économique

L'indépendance économique peut être définie comme étant « notion qualitative traduisant la situation d'une unité économique qui a pu se défaire ou se préserver de l'entreprise de structure ou des effets de domination d'une ou des autres et qui peut elle-même être comme un pôle susceptible d'exercer une emprise de structure, ou une domination sur d'autres » [Alain Charles. M. 2003. P284].

Dans notre étude on veut dire par l'indépendance économique de femmes entrepreneures, c'est lorsque ces femmes arrivent à subvenir à leurs besoins économiques et assurent la survie de leurs familles tout en se libérant de la dépendance vis-à-vis de leurs parents et puis de leur mari.

1-5-9- Conciliation

Elle est considérée comme « la mise en œuvre de condition de travail, convenues entre l'employeur et le syndical ou d'autre moyens afin de faciliter l'harmonisation par l'employée ou l'employé découlant des fonctions exercées au travail, ses devoir et obligation envers sa famille » [Tremplay. 2005. P177].

Dans notre enquête, la conciliation c'est l'équilibre que les femmes entrepreneures cherchent à faire entre leurs vies professionnelles, qu'il s'agit de leurs activités entrepreneuriales et leurs vies domestiques ; qu'il s'agit à son tour des tâches ménagères et la garde des enfants.

La conciliation entre famille et travail peut être aussi définie comme l'obstacle principal des femmes entrepreneures dans l'exercice de leur activité entrepreneuriale.

1-6-La méthodologie et la technique utilisée

Cet élément sera consacré à la présentation de la méthodologie adoptée ainsi que les techniques de recherche utilisée durant notre enquête, nous allons décrire d'une manière détaillée et précise toutes les étapes suivies et outils de collecte d'information utilisés tout au long de notre enquête.

1-6-1-La pré-enquête

Notre pré-enquête s'est déroulée pendant les vacances d'été allant de mois de juillet au mois d'aout, dont les objectifs ont été les suivants :

- Avoir une idée sur notre terrain d'enquête, cela nous a permis de savoir s'il est accessible ou pas.
- Préparer notre population d'enquête, dont nous avons visité pas mal d'entreprises créées et dirigées par des femmes dans l'objectif d'avoir leur accord qu'il s'agit de participer à notre enquête.
- Se préparer sur le plan personnel et surtout psychologique pour l'enquête de terrain, tout en essayant de savoir quel genre d'obstacles qui peuvent entraver le déroulement de notre enquête.
- Avoir une idée sur la façon dont on va structurer les questions de notre guide d'entretien.

Dans cette partie de notre mémoire, nous avons effectué trois entretiens exploratoires avec trois femmes entrepreneures : une qui a une crèche, une autre qui a un atelier de couture, enfin une qui a un salon de coiffure, notre guide d'entretien était souple et les questions étaient très générales ; nous avons laissé une très grande liberté à nos enquêtées de répondre aux questions posées. Cette pré-enquête était très utile, dont elle nous a permis de délimiter notre thème, préciser notre problématique ainsi que nos hypothèses.

1-6-2- La méthode utilisée

Afin d'étudier la trajectoire socioprofessionnelle des femmes entrepreneures d'Akbou, nous avons choisi la démarche qualitative, notre choix se justifie par la nature de notre thème, qui nécessite une étude approfondie et le nombre restreint de notre échantillon (11 femmes entrepreneures) ce choix se justifie également par l'absence d'un cadre théorique et d'études antérieures sur l'entrepreneuriat féminin algérien.

Cette méthode nous a permis d'analyser d'une manière qualitative et approfondie la trajectoire et le vécu socioprofessionnel des femmes entrepreneures d'Akbou, les motivations qui sous-tendent à la décision de s'engager dans la création d'entreprise, cette démarche nous a permis aussi de savoir la nature des obstacles auxquels ces entrepreneures ont fait face tout au long de leur parcours entrepreneurial.

1-6-3-La technique utilisée

Nous avons choisi l'entretien semi-directif comme technique pendant notre enquête auprès des entrepreneures que nous avons interrogées, ces entretiens ont soulevé les principaux thèmes de notre étude comme, la trajectoire socioprofessionnelle des femmes entrepreneures d'Akbou, les raisons pour lesquelles elles ont opté à la création d'entreprise, les difficultés qui les entravent dans l'exercice de leur activité entrepreneuriale. À cet effet nous avons élaboré un guide d'entretien semi-directif, comportant des questions ouvertes formulées dans l'objectif de répondre à notre questionnement principal et apporter des éléments explicatifs concernant les trois hypothèses de notre étude.

Ces entretiens semi-directifs que nous avons effectués nous ont permis d'avoir des informations très profondes, par la liberté qu'ils ont donné à nos enquêtées de s'exprimer et à nous la possibilité d'intervenir d'une façon à relancer nos enquêtées pour avoir plus de détails et plus d'informations.

1-6-4-la présentation du guide d'entretien

Pour la collecte des données sur le terrain nous avons élaboré un guide d'entretien qui contient une série de questions que nous avons réparti en quatre axes :

- **Le premier axe** : consacré aux caractéristiques individuelles des entrepreneures d'Akbou.
- **Le deuxième axe** : consacré aux coordonnées de l'entreprise.
- **Le troisième axe** : consacré aux trajectoires socioprofessionnelles des femmes entrepreneures d'Akbou.
- **Le quatrième axe** : consacré à la gestion de l'entreprise.

1-6-5-Le choix de l'échantillon

En l'absence d'une liste exhaustive ou approximative des femmes entrepreneures de la région d'Akbou et le manque d'informations personnelles sur ces femmes, nous avons opté pour l'échantillon boule de neige, dont à chaque fois qu'on trouve une femme entrepreneure, on lui demande si elle peut nous mettre en contact avec d'autres femmes entrepreneures, on a pu grâce à ça et aux réseaux sociaux que nous avons à Akbou qui est notre lieu de domicile; d'avoir une population d'enquête de 11 femmes entrepreneures appartenant à des activités diverses (service, commerce, industrie...etc.).

1-6-6-Le déroulement des entretiens

Nous avons effectué 11 entretiens ces entrepreneures nous ont très bien accueilli en nous accordant une durée de 30 à 35 minutes de leur temps.

En raison des difficultés qu'on a eu à fixer un rendez-vous avec ces entrepreneures, nous avons pu réaliser ces entretiens dans une durée de « quatre semaines » du 20/02/2013 au 20/03/2013.

1-6-7-L'analyse thématique

Après avoir collecté toutes les informations liées à notre thème auprès des femmes entrepreneures d'Akbou, nous avons procédé à l'analyse thématique où nous avons différencié les thèmes pertinents et les moins pertinents et dans une grille d'analyse on a regroupé les thèmes et les sous thèmes

Parmi les thèmes recensés pour notre étude, on cite :

- La trajectoire socioprofessionnelle des femmes entrepreneures d'Akbou.
- Le rôle de la formation et l'expérience professionnelle des entrepreneures étudiées dans la gestion de leur entreprise.
- Les motivations de création des femmes entrepreneures étudiées.
- Les obstacles rencontrés par les entrepreneures étudiées.

1-6-8-Les difficultés rencontrées

Durant notre enquête nous avons rencontré pas mal d'obstacles tels que :

- Manque d'informations sur les femmes entrepreneures à savoir, leurs adresses, leurs numéros de téléphone et le type d'activité qu'elles exercent, d'où parvient la difficulté de prendre contact avec elles. Nous avons sollicité plusieurs organismes, disposant de ces informations, mais les responsables de ces derniers considèrent ce genre d'informations comme confidentielles et ils ne peuvent pas les fournir même dans le cas de la présence d'une autorisation officielle (c'est le cas de L'ANGEM par exemple).
- Les entrepreneures ne donnent pas assez d'importance à ce genre d'études.
- Certains entretiens ont été réalisés dans des conditions difficiles les femmes entrepreneures étaient soit occupées, soit dérangées par la présence des clients ou de son personnel.
- Nous avons été confrontés à des difficultés de recueil d'informations, parce que la majorité de ces femmes a refusé d'être enregistrée pour des raisons personnelles.
- Le refus de quelques femmes de participer à notre enquête.

Chapitre II :

Entrepreneuriat et caractéristiques des femmes entrepreneures

Préambule :

À travers ce chapitre, nous allons essayer d'évoquer quelques éléments théoriques touchant à l'entrepreneuriat féminin, les caractéristiques des femmes entrepreneures et celles de leur entreprise et pour en conclure ce point, nous parlerons des typologies des femmes entrepreneures. Le dernier grand point de ce chapitre traitera la trajectoire des femmes entrepreneures, leurs motivations, les différents obstacles qu'elles rencontrent et enfin la contribution de ces femmes à la vie sociale et économique.

Section1 : l'entrepreneuriat thème de la sociologie économique

On ne peut parler de l'entrepreneuriat féminin sans faire référence à la sociologie économique, qui vise essentiellement à approfondir les rapports d'indépendance entre les phénomènes économiques et sociaux.

1-1-définition de la sociologie économique

La sociologie économique est une branche de l'économie, issue de l'économie politique, « elle est fréquemment définie comme le savoir qui étudie la même réalité que la science économique, qui s'est distinguée par les concepts utilisés et par l'adoption d'un point de vue sociologique ». [Éric. G. P4]. Cela veut dire que la sociologie économique est la discipline qui investit le même champ d'étude que l'économie générale et qui a pour objectif l'explication pertinente des faits économiques, mieux que ne le fasse la théorie économique, en faisant recours à des méthodes et des éclairages propres à la sociologie.

1-2-le champ d'étude

La relation entre la sociologie et l'économie est souvent conflictuelle ; cela est dû à la simplicité de l'économie qui ne prend en considération que les rationalités instrumentales (le profit, la consommation, la distribution...) et à « la complexité de la sociologie qui faisait usage d'une gamme plus large d'action ». [Philippe. S. 2001. P41] (réseaux sociaux, valeurs ...). La sociologie économique est venue alors, pour

faire un rapprochement entre ces deux disciplines et montrer que les faits économiques ne peuvent être traités indépendamment des faits sociaux.

Philippe Steiner indique dans son ouvrage intitulé sociologie et économie que les faits sociaux peuvent expliquer le fonctionnement de certains marchés, tel que le marché de l'emploi, dont Mark Granovater témoigne, que la majorité des recrutements aux États-Unis se faisait à base « des relations sociales (familiales ou amicales ». [Ibid. P40].

En ce qui concerne l'entrepreneur « la théorie économique met en évidence d'abord les coups réalisés (innovation, incertitude et opportunités), la sociologie économique rend compte davantage de l'activité quotidienne de l'entrepreneur « fondée sur l'institutionnalisation et l'encastrement des activités productives » dans des réseaux de relation et des dispositifs institutionnels » [Ibid. p35].

Section2 : le cadre théorique de l'entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat prend de plus en plus de l'importance au niveau mondial. De plus l'entrepreneuriat féminin, prend sa part dans ce phénomène et contribue au développement de nombreux pays étant considérés comme une nouvelle stratégie pour l'enrichissement de leur économie. En effet, les PME féminines affirment également de plus en plus leur présence dans les tissus économiques de plusieurs pays dans le monde et elles deviennent des structures incontournables pour le développement et la croissance.

2-1- l'entrepreneuriat féminin dans le monde

À partir des années 2000, on a commencé à comprendre que le monde de management devient de plus en plus féminisé, au niveau des différentes organisations qui évoluent, cette réflexion porte sur le modèle de gestion des femmes dans différents domaines ; que ce soit économique, politique, administratif ou encore financier. Ce qui a incité beaucoup de chercheurs à mener des études portant sur l'entrepreneuriat féminin.

En 2003 les recherches mettent l'accent sur les caractéristiques de ces femmes entrepreneures, les traits liés à leurs activités économiques et les stratégies mises en œuvre liées à la réussite de leurs projets. Elles trouvent qu'il existe quelques similarités entre les deux projets, que ce soit féminin ou masculin. Le positionnement des entrepreneures dans le monde économique ou encore leur mode de gestion est influencé par leur réalité ; la réalité d'être « fille » d'être une « conjointe » et encore une mère, c'est-à-dire que la répartition de leurs tâches familiales et parentales influencent davantage leur style de gestion, contrairement aux hommes qui sont pour un style offensif et directif, les femmes sont plutôt, pour un style participatif dont « Bruch1992 indique que les femmes verraient leurs entreprises comme un réseau de relations plutôt, que comme une unité économique distincte comme la perçoivent les hommes entrepreneurs» [Institut Canadien de la Recherche Sur le Développement Régional. 2003. P24], « lunghti ajoute que le fondement de base du management féminin repose essentiellement sur le fait que les femmes croient à la relation, à la convivialité et à l'établissement des rapports individuels et soucieux qui ne sont pas régis par la force ou la violence » [Cheikh Abdoul Khadre. M. 2008. p17].

Dans la même année l'Institut Canadien de la recherche Sur le développement régional, a réalisé une étude comparative entre les entrepreneures chip féminin et les entrepreneurs chip masculin chez les francophones du Nouveau Brunswick, dans laquelle il a mis le point sur les points de divergence et de similitude entre ces deux catégories d'entrepreneurs, en mettant en valeur plusieurs variables à savoir, l'âge, la taille de leur entreprise, leur performance, leurs motivations.....etc.

Les résultats de l'enquête montrent que les femmes entrepreneures sont plus jeunes que les hommes entrepreneurs et que la taille de leur entreprise est plus petite que celles créées par leurs homologues masculins.

Les objectifs derrière la création d'entreprises représentent un autre point de déférence entre les deux catégories, de fait que « les femmes entrepreneures favorisent davantage que les hommes entrepreneurs, les objectifs de nature intrinsèque, ainsi que l'usage de critère intrinsèque dans l'évaluation de la performance de leur entreprise.

Quant aux hommes, ils privilégient les objectifs extrinsèques » [Yves. R et Egbert. M. 2003. P26].

En ce qui concerne la réussite des entreprises, les résultats montrent que celles créées par des femmes réussissent plus que celles appartenant aux hommes cela « s'expliquerait notamment par les économies réalisées sur les coûts d'exploitation par les femmes, qui établissent leurs entreprises dans leurs domiciles familiaux..., ainsi que par la contribution plus importante du conjoint au revenu familial » [Ibid. P39]. D'après l'enquête, il existe un seul point commun entre les femmes entrepreneures et les hommes entrepreneurs, qu'est celui de niveau d'instruction qui est très proche.

En 2008 une enquête a été effectuée sur les motivations et la mobilisation des réseaux sociaux par les femmes entrepreneures sur le processus de création d'entreprise. L'enquête a été menée par Sophie Boutillier auprès des femmes entrepreneures de France, dans laquelle elle affirme, que ces femmes trouvent en la création d'entreprises, un moyen qui va leur permettre d'avoir l'indépendance et l'accomplissement personnel qu'elles ne peuvent avoir sans être indépendantes économiquement. Contrairement aux autres recherches qu'indique que les femmes dans l'accès au financement, feraient recours aux « relations sociales formelles (famille, amis, proches... etc.), plutôt qu'aux réseaux institutionnels d'aide à la création d'entreprise » [Sophie. B. 2008. P25] à savoir (les banques, les associations...) qui sont qualifiés des relations sociales informelles en s'est étonnant, l'auteur affirme la forte présence des crédits bancaires et surtout des aides à la création d'entreprise dans le capital financier des femmes entrepreneures qui ont participé à l'enquête, ce qui a ouvert d'après lui une nouvelle problématique qui mérite une étude approfondie.

En 2010 Christina Constantinidis dans son étude sur la représentation sur le genre et réseaux d'affaires chez les femmes entrepreneures, affirme que le genre représente le principal déterminant des types de motivation des femmes à participer à un réseau social, en distinguant entre les réseaux masculins qui « apportent un soutien professionnel » tel que l'échange de renseignements et d'informations dans leur

secteur d'activité, l'accès au financement, élargir leur portefeuille de la clientèle et les réseaux féminins qui apportent « un soutien principalement moral et psychologique ».

Vu l'importance des deux réseaux, «les femmes entrepreneures dans une logique de complémentarité, rejettent les réseaux féminins et défendent la mixité des réseaux, en la voyant source de richesse » [Christina. C. 2010. P139, 140.]

2-2- Les caractéristiques des femmes entrepreneures

Des travaux de recherche témoignent, que les femmes entrepreneures ont des caractéristiques spécifiques, qui les distinguent d'abord des autres femmes de la population active, ensuite de leurs homologues masculins.

- Les femmes entrepreneures sont plus jeunes que les femmes salariées.
- Le temps qu'elles consacrent à leur entreprise dépend directement de leur statut matrimonial, dont lorsqu'elles sont célibataires ou mariées sans enfants, elles consacrent « en moyen de 66 heures par semaine... Et quand elles ont un ou plusieurs enfants, elles consacrent en moyen 55heures par semaine » [Johan. L. 2003. P27].
- Elles se distinguent le plus souvent par leur volonté d'acquérir des connaissances et des aptitudes, qui leur permettront de mener à bien leurs entreprises « en effet selon Lavoie les femmes entrepreneures propriétaires d'entreprises ont un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne des autres femmes en général » [Cheikh Abdoul Khadre. M. 2007, 2008. P69].
- Quand elles décident de se lancer dans une activité entrepreneuriale, elles utilisent leur épargne propre que de demander de l'aide de l'extérieure, mais si c'est le cas, c'est-à-dire que les femmes entrepreneures « obtiennent un prêt, elles s'empressent de rembourser leurs dettes le plus rapidement possible, quitte à diminuer leur revenu personnel ou réduire leurs dépenses d'affaires temporairement » [Comité De Travail Sur L'entrepreneuriat féminin En Outaouais. 2003. P51].
- Leur participation dans les réseaux sociaux est faible de fait que les femmes entrepreneures n'ont pas le « temps pour participer de manière active aux

différents réseaux d'affaires, qu'est « lié à leur double vie de chef d'entreprise et de mère de famille » [Christina. C. 2010. P135].

- Les femmes trouvent en la création d'entreprises, un moyen qui leur permettra de fuir la frustration, la discrimination et le chômage, « elles sont orientées par des facteurs négatifs ». Contrairement aux hommes qui « sont attirés par des facteurs positifs » [Cheikh Abdoul Khadre. M. 2007, 2008. P73], dont ils visent à travers la création d'entreprises, le gain matériel et la promotion.
- Elles essayent le plus souvent de garder leur nature féminine dans la gestion de leur entreprise dont elles « s'appuient sur des valeurs féminines comme les relations humaines et la Coopération tel qu'il est indiqué par Tarrab et Simard » [Ibid. P15].

2-2-3-Les caractéristiques des entreprises féminines

Les entreprises créées par des femmes ont des spécificités par rapport à celles appartenant à leurs homologues masculins sur tous les plans (âge, taille, technologie, profit, domaine voir même la localisation).

- De nombreuses recherches montrent que les entreprises féminines sont le plus souvent des entreprises de petite taille, voire même de très petite taille (un à neuf employés), cela est tributaire «au secteur d'activité et au degré de formation » [Johan. L. 2003. P24] des femmes qui sont généralement dans le secteur tertiaire comme le commerce, l'artisanat, éducation...etc.
- Les entreprises « dirigées par des femmes ont dans la grande majorité des cas une activité locale » [Fatma Zahra. 2003. P12], cela s'explique par leur taille minime et le problème de secteur informel.
- Elles sont plus jeunes que les entreprises créées par des hommes, de fait que les femmes investissent de temps et de l'argent dans leur jeunesse pour créer leurs entreprises.
- Elles sont souvent localisées à domicile de l'entrepreneuse ou à proximité pour faciliter la conciliation entre le travail et la famille et « être plus près de leurs enfants. »[Yves.R et Egbert. M. 2003. P53].

- Elles emploient moins de personnel de sexe masculin que leurs homologues qui recrutent du personnel de sexe féminin notamment les secrétaires.
- Elles ont recours à des technologies de production très traditionnelles, cela s'explique par les difficultés que rencontrent les entrepreneures dans l'accès au financement notamment de la part des institutions financières, comme l'indiquent plusieurs recherches « les entrepreneures ont plus des difficultés à obtenir le financement que leurs homologues masculins » [Comité De Travail Sur L'entrepreneuriat féminin En Outaouais. 2003. P50].

2-4- les types de femmes entrepreneures

La Voie en 1984 distingue trois différents types des d'entrepreneures qui sont :

- **L'entrepreneure parrain** : est considérée comme entrepreneure, toute entrepreneure ayant reçu des conseils d'un parrain ou d'une marraine ou d'un banquier... qui va l'aider dans son affaire et surtout d'entrer dans son activité.
- **L'entrepreneure jeune et scolarisée** : est définie comme étant une diplômée, pleine de connaissances, concernant la gestion ou autre, se lance dans une activité entrepreneuriale. Dans ce cas sa motivation principale sera à bénéficier de sa formation et de ses aptitudes.
- **L'entrepreneure sociale** : c'est l'entrepreneure qui se lance dans les affaires afin de fuir la solitude et les différents problèmes sociaux qu'elle rencontre. Dans ce cas les motivations économiques loin d'être principales.

2-5-les trajectoires professionnelles des femmes entrepreneures algériennes

La trajectoire des femmes entrepreneures diffère d'une femme à une autre, cela dépend de leurs histoires de vie et de leur situation socioprofessionnelle avant et après avoir créé leur entreprise.

2-5-1-L'âge

Une étude effectuée sur les entrepreneures de Paris indique que l'âge moyen des femmes entrepreneures est de 43 contre 41 ans pour les hommes, l'importance de

cette variable réside dans son influence sur le parcours entrepreneurial des femmes 43 ans est l'âge idéal pour la création d'entreprise, de fait que la maturité d'entreprendre est atteinte vers cet âge et les femmes ont eu assez de temps pour achever leurs études et accumuler des habilités et des expériences nouvelles qui vont leur permettre de bien gérer leur entreprise.

2-5-2-La situation matrimoniale

Les femmes qui sont à la tête des entreprises sont majoritairement mariées notamment dans les sociétés arabes, cela dépend grandement du contexte socioculturel des sociétés auxquelles appartiennent ces femmes, qui favorisent le mariage à jeune âge. Contrairement aux patronnes des XVIII^{ème} siècle, qui sont essentiellement des veuves ou des femmes qui ne se sont pas mariées »

[Renaud. R, in colloque femmes et entrepreneures. 8 mars. 2006. P1].

2-5-3 Situation familiale

Concernant la situation familiale, « plusieurs auteurs [Hisrich et Alii.....1991] estiment que le lien familial joue un rôle important, puisqu'un grand pourcentage des femmes entrepreneures descendent d'un père ou d'un mari lui-même entrepreneur. Provenir d'une famille d'entrepreneurs renforce certainement le désir et le goût d'entreprendre tout en assurant la continuité d'une tradition qui est souvent ancestrale. Ainsi, un parent ou un mari entrepreneur exerce une certaine influence sur le choix de création d'entreprise par la fille et /ou la femme ». [Mohamed. B. Juillet, 2011. P18].

Mais cela, ne signifie pas pour autant, l'inexistence de femmes entrepreneures en l'absence d'entrepreneurs dans la famille, en France par exemple, l'étude de l'APCE (1) a montré que 25,8% de créatrices d'entreprises n'avaient pas dans leur entourage proche des entrepreneurs.

2-5-4-La formation

Vu l'importance de la formation pour les femmes entrepreneures ; du fait qu'elle permet à ces dernières de faire face aux problèmes qu'elles rencontrent tout au long de leur vie professionnelle ; surtout lorsqu'elles ont un lien avec le type d'activité exercée, les femmes font des formations avant de se lancer dans leur activité entrepreneuriale.

Selon ces deux auteurs HISRICH et BRUSH (1987) « 68% des femmes entrepreneures ont atteint le niveau secondaire ou plus, mais cette formation se fait souvent dans le domaine des sciences humaines et non dans le domaine technique » [Fatma Zahra. R. 2006. P5].

2-5-5-L'expérience professionnelle

Sur le plan de l'expérience, des enquêtes ont conclu que les femmes ont une expérience de métier avant de créer leurs activités indépendantes. Ces expériences sont souvent dans des domaines liés aux services tels que la formation, « le secrétariat ou la vente au détail, plutôt que dans les domaines industriels, financiers, techniques ou entrepreneuriaux. [WATKINS1983; HISRICH et BRUSH. 1984].

2-5-6-les motivations des femmes entrepreneures dans leur processus de création d'entreprise

Parce que les femmes ont des exigences différentes vis-à-vis d'elles-mêmes que les hommes, elles auront également des priorités et des motivations différentes lorsqu'elles créent des entreprises :

BRUCH en 1991 dit que l'entrepreneure crée son entreprise tout d'abord, par besoin d'accomplissement pour prouver ses talents, qu'elle est capable de faire face aux défis rencontrés et conquérir son autonomie.

D'après une enquête réalisée par [le comité de travail sur l'entrepreneuriat féminin en Outaouais. Novembre. 2006. P69] « les femmes entrepreneures comme leur homologue masculin, le goût de défi, le désir de réaliser un rêve, l'amour de métier, le hasard d'une occasion idéale ont été des facteurs déterminants des femmes entrepreneures dans leur décision de passer à l'action d'entreprendre ».

D'autres auteurs par contre, l'expliquent principalement par l'absence d'autre source de revenu, mais aussi l'analphabétisme de la majorité d'entre elles, qui cause le chômage, l'insatisfaction au travail par le salaire médiocre offre, dont elles optent à la création d'entreprises dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et mettre fin à la précarité.

« Le motif d'autonomie vis-à-vis du mari ou même de la famille est également avancé par certains chercheurs, comme importante motivation dans la perspective d'entreprendre. De même, la volonté de survie constitue aussi un objectif essentiel dans ce domaine essentiellement pour les femmes qui ont abandonné l'école de manière précoce ou en cas de difficultés imprévues: veuvage, divorce... Cet entrepreneuriat de survie est extrêmement important dans les pays en développement dans lesquels la protection sociale n'existe pas pour une grande partie de la population féminine. » [Mohamed. B. P20].

On observe aussi certains points communs entre homme et femme, comme le fait de s'engager dans l'aventure entrepreneuriale par besoin d'indépendance économique et celui d'accomplissement personnel.

2-6-1-les obstacles auxquels font face les femmes entrepreneures

Les femmes entrepreneures font face à différents obstacles tout au long de leur parcours entrepreneurial, différentes recherches se sont intéressées aux obstacles que les femmes rencontrent et qui doivent dépasser pour mener à bien leur entreprise. Parmi ces obstacles nous pouvons citer :

2-6-2-La nécessité d'accomplir plusieurs tâches simultanément

Le manque de temps empêche souvent les femmes de créer leur entreprise, dont elles ressentent souvent l'existence des tâches plus urgentes, telles que l'éducation des enfants et le travail domestique, c'est pour cela que les femmes ne disposent pas d'assez de temps libre pour étoffer leurs capacités entrepreneuriales dont, elles peuvent ni assister à des programmes de formation, ni acquérir la meilleure clientèle ou fournisseurs, ni d'intégrer des nouveaux réseaux sociaux (liens faibles), ce qui limite leur accès aux aides et aux informations clés nécessaires pour créer et gérer une entreprise prévenante de ces réseaux.

2-6-3-L'absence de patrimoine

Pour lancer une activité entrepreneuriale, « il faut d'abord disposer d'un capital financier, mais aussi cognitif. Compte tenu de leur place dans la société, les femmes sont souvent privées de ces deux catégories de ressources. Leurs obligations familiales les empêchent fréquemment d'exercer un emploi à temps plein ou de faire carrière. La palette de leurs opportunités professionnelles s'en trouve ainsi considérablement réduites et les femmes sont amenées à travailler dans les secteurs qui paient le moins. Or qu'avoir un emploi à temps partiel, mal rémunéré ne constitue pas une base de départ favorable à la constitution d'un patrimoine personnel. » [2^{ème} conférence de l'OCDE. 2004. P44]. Nous pouvons dire aussi, que l'absence de patrimoine peut-être aussi dû au fait de ne pas hériter les filles comme le cas de la société kabyle.

2-6-4-Financement extérieur et discrimination sexuelle

D'une manière générale, « les femmes disposent à titre personnel de moins d'actifs financiers que les hommes » [Ibid. P45] elles doivent donc trouver des moyens supplémentaires en demandant des crédits aux institutions financières, telles que la banque et d'autres établissements. Mais malheureusement les femmes entrepreneures n'ont pas souvent accès aux crédits pour plusieurs raisons : « parce qu'elles ne sont

pas considérées comme des chefs d'entreprise en raison des préjugés découlant de la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes. Ensuite, les femmes s'engagent dans des secteurs que les établissements financiers connaissent mal (services aux personnes, aide...etc.). Par ailleurs, dans leurs réseaux de relations personnelles et familiales ; les femmes ont plus de mal à trouver des fonds pour lancer leur projet.

Dans de nombreux pays et particulièrement ceux en développement, les femmes rencontrent encore beaucoup de problèmes de financement en raison de leur situation sociale. « Parfois, elles n'ont même pas le droit de solliciter un financement en tant qu'individu et leur mari, leur frère doit le faire à leur place » [2^{ème} conférence de l'OCDE. 2004. P45].

2-6-5-Les obstacles d'ordres psychologiques

Selon Schumpeter l'entrepreneur est un preneur de risque. Cette caractéristique est indispensable pour tous processus d'investissement qu'il soit masculin ou féminin. Mais « La socialisation des filles ne contribue pas à développer leur confiance en elles, leur autonomie, leur sens du risque et leur goût de l'innovation » [Fatma Zahra. R. 2006. p2]. En effet, « il arrive que les femmes manquent de confiance en elles ou même qu'elles aient une image négative d'elles. Ce facteur psychologique n'est pas à négliger. Comme obstacles dans l'entrepreneuriat féminin, parce qu'il empêche les femmes de se lancer dans une activité entrepreneuriale. » [Josette Ngnono. A. 2008].

2-6-6-Les obstacles socioculturels

En plus de tous ces obstacles que nous avons cité, les femmes entrepreneures sont confrontées à d'autres obstacles d'une nature socioculturelle, « des préjugés défavorables à l'égard des femmes obstruent leurs activités. Cet ascendant culturel expliquerait aussi la restriction concernant le choix du secteur d'activité des femmes.

À cela, l'on peut ajouter le niveau d'instruction des femmes qui généralement est bas. L'éducation de la jeune fille est empreinte de préjugés. Cet état des choses réduit considérablement les chances des filles et des femmes de suivre une formation professionnelle.» [Ibid. 2008].

2-6-7-Les obstacles d'ordre humain

Le problème se pose dans la recherche d'un personnel qualifié. « Ces femmes entrepreneures rencontrent des difficultés à attirer et trouver un personnel compétent, ce problème se résulte de la migration de la main d'œuvre, en recherchant une meilleure rémunération dans d'autres régions qui est inclus en Algérie avec 25% » [Association Femmes Chef d'entreprise du MAROC. Septembre 2010. P33].

2-6-8-L'équilibre entre la famille et le travail

La conciliation entre le travail et la famille représente un obstacle à l'entrepreneuriat féminin, de fait que le travail domestique est considéré comme l'activité primordiale de la femme. « L'entrepreneuse femme encore plus que son homologue masculin exclut de sa vie ses loisirs, ses divertissements et ses passions, pour parvenir à réaliser l'ensemble de ses tâches professionnelles et familiales. Elle se sacrifie donc en se considérant comme la dernière priorité » [Zahra. A. 2006. P15].

2-6-9 -La formation

En dépit de l'importance des outils du management, les femmes entrepreneures ignorent souvent le besoin de les acquérir et de les maîtriser. Cela en raison d'abord de double rôle des femmes entrepreneures (activité professionnelle, activité domestique) dont elles n'ont pas le temps pour faire des formations, ensuite de type d'éducation suivi par les femmes qui sont souvent dans les filières littéraires.

2-7-l'apport des femmes entrepreneures à la vie économique et sociale

La création d'entreprise par les femmes est un facteur d'amélioration et de développement des performances économiques d'un pays. « Plusieurs recherches ont indiqué que l'implication des femmes dans l'entrepreneuriat est un élément expliquant une proportion significative de l'écart de croissance entre les divers pays. » [L'observatoire Fiducial de l'entrepreneuriat féminin. janvier 2006], donc « il n'est plus question de gaspiller des compétences et un potentiel économique à cause de perceptions obsolètes du rôle des femmes et des hommes et de leur capacité à diriger » [la commission européenne. Février 2004] « Hervé Novelli, secrétaire d'État français déclarerait à propos de l'entrepreneuriat féminin, qu'il est un formidable réservoir de croissance De fait qu'elles créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres, parfois pour tenter de répondre à des questions auxquelles ne répondrait pas un statut de salarié (horaires, disponibilité vis-à-vis de leur famille) tout en apportant à la société du fait de leur spécificité, des solutions différentes pour la gestion, l'organisation et le traitement des problèmes des entreprises » [Recherche Centre Essec Working Paper 1105. May. 2011. P 67].

Conclusion du chapitre :

Nous constatons d'après ce chapitre, que les femmes sont de plus en plus présentes dans la vie économique et sociale. Il y a des années, les femmes participent à la survie et au soutien économique de leur famille et de leur communauté, par leur travail informel, principalement le travail de production domestique (tapis et le travail agricole) ou par le travail formel (le travail rémunéré). Mais depuis quelques années, elles sont devenues des porteuses de projets et leur nombre augmente d'une année à une autre.

Chapitre III :

L'entrepreneuriat et PME en Algérie

Préambule :

Après une longue période de négligence de l'importance accordée au phénomène de la création d'entreprise aujourd'hui, l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement dans une voie de libération des énergies entrepreneuriales, entraînant une floraison de PME en illustrant des mesures en faveur de la création d'entreprises et de l'entrepreneuriat. Nous visons à travers cette partie de présenter un aperçu général sur les PME et l'entrepreneuriat en Algérie.

Section1 : la présentation des PME et l'entrepreneuriat en Algérie

Dans cette section, nous tenterons dans un premier lieu de donner une image globale des PME en Algérie en exposant leur historique, les dispositifs qui ont contribué à leur développement et l'évolution de leur nombre.

1-1aperçu historique sur les PME algériennes

Au lendemain de son indépendance, l'État algérien, pour affirmer son indépendance économique et sa souveraineté nationale a opté sous la direction de FLN(le front de libération nationale), pour un modèle de développement socialiste, en se concentrant sur une forte industrialisation. Pendant cette période, l'entreprise publique était la plus dominante, c'est à partir des années 80 que les PME ont connu leur essor en passant par 3 périodes :

1-1-1-La période 1962-1982

À la veille de l'indépendance, les PME qui existaient étaient celles appartenant aux colonisateurs français. Après l'indépendance, l'État les a confiées aux Comités de gestion. Durant cette période, le secteur des PME joua un rôle secondaire devant le secteur public qui était le plus dominant, « car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier, laissant en marge le secteur privé subir des blocages liés à la fiscalité lourde qui constitue un moyen de contrôle du secteur privé, l'éviction des banques à l'égard des entrepreneurs privé, ce qui les oblige à se tourner vers l'**autofinancement** (épargnes propres) ou la recherche des sources de **financement**

informel(la famille ou les amis), le contrôle extérieur, dont les entrepreneurs n'avaient pas le droit de faire alliance avec aucun partenaire étranger, notamment après la promulgation de loi 78-02 du février 1978 afin d'éviter « de remettre en cause les choix fondamentaux du pays »[Aldjia. B. 2001. P128].

En raison de toutes ces contraintes, « le promoteur privé a investi dans des créneaux qui nécessitent peu de maîtrise de technologie et une présence d'une main-d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services» [Farida. M. 2006] étaient les obstacles qui ont freiné l'émancipation des PME pendant cette période.

1-1-2-La période 1982-1988

Le secteur des PME dans « Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de réticences...qui ont donné naissance aux deux plans quinquennaux en faveur du secteur privé (1980-1984 et 1985-1989) ; ces deux plans ont dicté un ensemble de mesures, telles que le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières, l'accès aux autorisations globales d'importations (AGI)... etc.» [Samia. G.2011. P6] ce qui a donné naissance à 775 PME.

Mais cela n'a pas libéré complètement les PME qui sont toujours exposées aux contraintes, telles que le financement par la banque qui ne doit pas être plus de 30% du montant de l'investisseur et l'interdiction à l'entrepreneur d'avoir plusieurs investissements à la fois.

1-1-3-À partir de 1988

À partir de cette date, l'Algérie entre dans une phase de transition, en allant de l'économie dirigée à l'économie de marché. Ce changement a conduit l'État algérien à établir des relations avec les institutions internationales, à savoir le FMI (Fond Monétaire International)et la Banque Mondiale qui lui ont imposé de modifier la politique de ses entreprises et la privatisation de ces dernières, pour pouvoir

rembourser ses dettes ; ce qui a accentué le secteur privé et par conséquent la création des PME, notamment « avec le nouveau code de la promotion de l'investissement promulgué le 05/10/1993, ce code a eu pour but :

- La promotion de l'investissement
- L'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers
- Réduction des délais d'études des dossiers
- Remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir » [Ibid. P7].

Depuis, le nombre de PME ne cesse d'augmenter, notons qu'à la fin de 2011, « la population globale de cette catégorie d'entreprises s'élève à 659 309 entités »[bulletin statistique de la PME. 2011. P10].

1-2- Les dispositifs qui ont contribué au développement des PME algériennes

La capacité de création d'entreprise est pour chaque pays le résultat des opportunités et des initiatives individuelles telles que le sens de l'entreprise, mais cela est insuffisant sans les aides fiscales et les services d'appui.

En Algérie, le secteur de la PME connaît un essor remarquable et un développement continu, depuis les réformes économiques engagées à la fin des années 80 comme nous l'avons déjà signalé. Des organismes et des dispositifs de prise en charge des projets et d'encadrement des entreprises ont été mis en œuvre par l'État algérien et parmi ces dispositifs, on cite :

L'**APSI** : (Agence pour la Promotion et le Soutien à l'Investissement) : créée en 1994 qui est grâce aux différents avantages fiscaux qu'elle accorde aux nouveaux investisseurs ; a entraîné un mouvement important de création de petite et moyenne entreprise. En 2001, cette agence a été remplacée par l'**ANDI** (Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement) « qui gère le fond d'appui à l'investissement et à la modernisation des entreprises, par la prise en charge de la contribution de l'État, dans le coût des avantages octroyés aux entreprises et de la couverture partielle ou intégrale des travaux d'infrastructures de ces dernières. Elle promeut les entreprises

du secteur privé (97% des projets) grâce à des exonérations diverses et les promoteurs assurant le financement. « En 7 ans (2001-2007), l'ANDI a permis la création de plus de 6000 micro-entreprises générant 91000 emplois soit une moyenne de l'ordre de 850 entreprises et 13000 emplois créés chaque année. » [Philippe. A et Yeghourtha. B. 2008. P 9,10].

L'ANSEJ : (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes) a été créée après l'échec du dispositif de l'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) et cela en application des dispositifs de l'article 16 de l'ordonnance n° 96-14 du 24 juin 1996. L'ANSEJ est une institution publique chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs de projet de création de micro-entreprises. Ce dispositif repose sur trois idées : l'insertion des activités des jeunes dans le mécanisme du marché, l'intervention de banque en respectant la logique économique et financière en matière d'évolution des risques et la prise de décision, pour le financement de projet et le recentrage de l'intervention des pouvoirs publics sur des tâches d'assistance et de conseil.

L'Agence est présente sur tout le territoire national algérien, à travers 53 antennes. D'après les estimations indiquées par ce dispositif, 4096 projets ont été financés par celui-ci en 2012 dans la wilaya de Béjaïa tel qu'il est présenté dans ce tableau placé ci-dessous :

Tableau n°1 : Répartition par sexe des micros entreprises financées par l'ANSEJ 2012 :

Sexe	Nombre de projets
Masculin	3818
Féminin	278
Total	4096

Source : établis par nous-mêmes à partir des données collectées au niveau de l'ANSEJ

Ce tableau ci-dessus contient le nombre des projets masculins (3818) et féminins (278) financés par ce dispositif

Nous avons remarqué d'après ce tableau que le nombre de projets masculins est supérieur au nombre de projets féminins, ce qui est dû à l'importance des crédits accordés par ce dispositif, puisque les femmes algériennes n'ont pas la possibilité d'assumer le risque d'une telle somme d'argent(1 milliard DA) par crainte de ne pas pouvoir rembourser, elles font recours aux autres dispositifs qui donnent une quantité de crédit moins importante tel que l'ANGEM.

L'ANGEM : (l'Agence Nationale de Gestion des Micros Crédits) créée par le décret des positifs exécutif des n^o 04-14 du 22 Janvier 2004, elle représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité qui vise le développement des capacités individuelles des personnes, en créant leur propre activité. L'ANGEM est représentée par 49 coordinations de Wilayas, réparties sur tout le territoire national.

On n'a pas pu avoir le nombre de PME financées par l'ANGEM dans la Wilaya de Béjaia, parce que le directeur de cette agence a refusé de nous les donner pour des raisons liées au règlement de ce dispositif.

La **CNAC** : (la Caisse Nationale d'Assurance Chômage), créée en 1994 en tant qu'une institution publique de sécurité sociale du ministre de l'Emploi du travail et de la sécurité sociale ; ayant pour vocation d'amortir les conséquences du licenciement massif des travailleurs salariés du secteur économique, soit à la mesure du plan d'ajustement structurel (PAS). Dans le cadre de la lutte contre le chômage et de la précarité, la CNAC s'est vue confier par le pouvoir public au début de 2004, la mission de mise en place et de gestion du dispositif de soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50ans. Ce dispositif tend essentiellement à répondre aux aspirations d'une tranche de la population relativement importante, ce dispositif vient comme complémentaire du dispositif ANSEJ. En 2012, ce dispositif a concrétisé 757 (tableau 1) projets dans la wilaya de Béjaia.

Tableau n° 2 : répartition par sexe des micros entreprises financées par la CNAC 2012 :

Sexe	Nombre de projets
Masculin	687
Féminin	70
Total	757

Source : établis par nous-mêmes à partir des données collectées au niveau de la CNAC

La CNAC a financé au total 757 projets, 687 projets masculins et 70 projets féminins et nous remarquons d'après les données de ce tableau placé ci-dessus que le nombre de projets féminins est très faible par rapport à celui des projets masculins.

Section 2 : l'entrepreneuriat en Algérie

Cette deuxième section traite l'histoire et l'évolution de l'entrepreneuriat et l'entrepreneur en Algérie de la période durant l'économie planifiée à la transition économique.

2-1-Historique et évolution de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur en Algérie

Peu de travaux de recherche portent sur les entrepreneurs algériens. « Les travaux de Bourdieu publiés en 1964 portant plus généralement sur le travail et les travailleurs, la thèse de Liabès (1984), le travail de Peneff (1981) et la publication de Henni (1984) sont des travaux déjà anciens, portant directement ou indirectement sur cet objet de recherche. Plus récemment, des chercheurs du Centre de Recherche en Économie Appliquée pour développement, ont dans les années 1990 mené des recherches sur les entrepreneurs algériens tant en milieu rural citant par exemple le travail de Bedrani, 1997, qu'en milieu urbain celui de Bouyacoub, 1997.» [Gillet. A. 2003. P03].

2-1-1-la période de l'économie planifiée

Juste après l'indépendance algérienne, il y a eu une centralisation totale de l'économie caractérisée par une présence très renforcée de l'État. Des stratégies de développement économique mises en place et le gigantisme économique et public occupaient une très grande place. L'Algérie suivait alors une stratégie d'industrie basée principalement sur l'industrie lourde au détriment des autres secteurs.

Vers la fin des années 70, les plus grandes entreprises et sociétés nationales accumulaient déjà des déficits de 2 milliards de DA. À cette période, le ministre de la planification représentant l'administration principale, planifie les plans de développement que ces entreprises doivent suivre à ce moment-là. Mais tout cela rendait leur système inflexible et devenait défavorable au développement.

La restructuration a commencé dès 1982, elle avait pour but d'améliorer le mode de gestion de ses entreprises en réduisant leur taille. Cette phase a coûté près de 60,5 millions de DA, un prix supportait par le trésor public algérien. « Mais tous ces plans ont échoué et la plupart des entreprises restructurées retombent dans les déséquilibres financiers qui sont dus principalement à la rigidité du système politico-économique » [Hocine. B. 1991. P 33].

D'autres réformes ont eu lieu (12/01/1988) « l'autonomie des entreprises », cette réforme visait à distinguer entre l'entreprise publique et celle de l'État. L'État dans ce cas ne devenait qu'un simple actionnaire.

À propos de cette autonomie de l'entreprise, Abdelhak Lamiri, souligne, qu'il n'est qu'un simple jeu de Monopoly ou tout le monde fait semblant de posséder, de gérer, de parler des résultats, en demeurant convaincu qu'il ne possède rien du tout » [Tabet. L et wassila. A. 2006. P5].

La situation économique du pays touche à sa faiblesse, les prix du pétrole baissaient « à partir de 1985 et qui s'accéléraient en 1986 et les années suivantes » [Mourad. B. 1991. P8] les entreprises ne réalisent aucun profit, mais elles perdent de plus en plus de leur capital. De cela, le taux de chômage ne cesse

d'augmenter surtout avec tous les licenciements causés par la compression des effectifs des entreprises.

Pendant longtemps « l'entreprise publique algérienne n'était que l'outil de réalisation des décisions planifiées et des objectifs centralisés, en l'absence d'un système de transparence de recrutement des dirigeants, certains n'avaient ni le profil ni l'aptitude pour prendre en charge les entreprises » [Tabet. L. wassila. A. 2006. P5] dont ils sont désignés par la tutelle.

En effet, l'entrepreneur à cette époque est mal vu et il était accusé comme « un profiteur » qui appartient à la classe bourgeoise exploiteuse dont son seul souci est de trouver un moyen qui va lui permettre d'appuyer son pouvoir, d'élargir ses réseaux de clientèles et d'intégrer les partis politiques qui se développaient à cette époque-là. En ce qui concerne l'entrepreneuriat privé, il était très dominé et marginalisé par les politiques adoptées par l'État durant cette période.

2-1-2-la transition vers l'économie de marché

Le passage de l'Algérie de l'économie centralisée à l'économie de marché a introduit une extension de l'entrepreneuriat, qui atteint toutes les couches de la société. Qui est considéré comme le moyen qui va remédier à la crise économique algérienne des années 80 et développer l'économie du pays. En effet l'entrepreneur est devenu le héros d'une économie en Panne.

Avec le lancement de nouvelles réformes : libéralisation des prix (loi 90-01 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit du capital, ouverture de certaines entreprises publiques à des actionnaires privés (ordonnance 95-22 du 26 aout 1995, ordonnance 97-12 du 19 mars 1997) et la création de marché financier en 1996 vers l'économie de marché qui est le résultat de l'échec du socialisme et les déficits de la plupart des grandes entreprises algériennes, l'État a libéré l'entrepreneur algérien de plusieurs contraintes qui a rendu son chemin très difficile pendant longtemps.

L'État algérien s'est enfin rendu compte qu'il avait besoin de plus d'acteurs qu'il ne croyait. Il choisit alors l'entrepreneur, comme pilier du développement

économique des nouveaux systèmes, en effet plusieurs institutions ont vu le jour juste pour encourager l'entrepreneur, l'aider à créer et à accroître son affaire, une action pour promouvoir et relancer le secteur privé telles que l'ANSEJ, CNAC, ANGEM...etc. L'entrepreneur qui a été pour longtemps dominer, devient le centre d'intérêt de l'État et l'instrument privilégié de développement économique.

Conclusion du chapitre :

Notre présentation sur l'entrepreneuriat et PME en Algérie montre que, les réformes et la prise de conscience de l'État du rôle de l'entrepreneur et de la PME a libéré l'initiative privée ; en effet les entreprises privées dominant désormais dans la plupart des secteurs économiques et elles surclassent le secteur public dans la création de richesse et l'emploi.

Chapitre I V:

Présentation des entreprises des entrepreneures interrogées et leur trajectoire

Préambule :

Dans la première section de ce chapitre, on va présenter les entreprises des femmes entrepreneures enquêtées (forme juridique, nombre de salariés, activité principale, date de création) et les caractéristiques personnelles de nos enquêtées à savoir (leurs âges situation matrimoniale, le nombre d'enfants, le secteur d'activité de l'entreprise et enfin la durée dans l'activité).

La deuxième section sera consacrée à la présentation de la trajectoire des femmes entrepreneures enquêtées, à savoir leurs niveaux d'instruction, l'origine professionnelle, les formations professionnelles suivies et en fin leurs expériences professionnelles.

Section 1 : Présentation des entreprises et les caractéristiques personnelles des femmes entrepreneures enquêtées :

1-1-Presentation des entreprises des femmes entrepreneures d'Akbou

Dans ce qui suit, nous présentons les entreprises appartenant aux femmes entrepreneures qui ont participé à notre enquête, à cet effet nous avons rassemblé un nombre de 11 entreprises éparpillées un peu partout dans la région d'Akbou.

Crèche maternelle

Date de création : 2007

Activité de l'entreprise : crèche maternelle la pris en charge des enfants entre 2ans à 4ans

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 11

Une Pharmacie

Date de création : 2001

Activité de l'entreprise : une pharmacie

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 2

Salon de coiffure

Date de création : 2000

Activité de l'entreprise : coiffure dames

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 3

Pâtisserie

Date de la création : 2003

Activité de l'entreprise : fabrication des gâteaux orientaux

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 3

Une entreprise de promotion immobilière

Date de création : 2005

Activité de l'entreprise : entreprise de production et de promotion immobilière

Le statut de l'entreprise : EURL

Nombre de salariés : 7

Cabinet médical

Date de création : 1999

Activité de l'entreprise : un cabinet de gynécologie

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 1

EURL Maison de couture et de Finesse

Date de la création : 2000

Activité de l'entreprise : la haute couture

Le statut de l'entreprise : EURL

Nombre de salariés : 20

Cabinet de notaire

La date de la création : 2005

Activité de l'entreprise : cabinet de notaire

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 3

Cabinet d'avocat

La date de la création : 2008

Activité de l'entreprise : cabinet d'avocat

Le statut de l'entreprise : personne physique

Nombre de salariés : 1

EURL de vente et production des matériaux de construction

La date de la création : 1989

Activité de l'entreprise : une entreprise de vente et production des matériaux de construction

Le statut de l'entreprise : EURL

Nombre de salariés : 20

École maternelle AWAL

La date de la création : 2000

Activité de l'entreprise : école privée maternelle

Le statut de l'entreprise : SARL

Nombre de salariés : 10

1-2-Les caractéristiques des femmes entrepreneures enquêtées d'Akbou

Dans les tableaux ci-dessous, nous présenterons les caractéristiques personnelles des femmes entrepreneures interrogées.

Tableau n° 3 : répartition des enquêtées selon leur âge :

Âges	Fréquences	%
30- 40	7	63,63
41-50	3	27,27
51 et plus	1	9,09
Total	11	100%

En ce qui concerne l'âge des femmes entrepreneures d'Akbou le tableau montre que leur l'âge varie entre 30 ans et 40 ans avec une fréquence de (07). Donc elles ont créé leurs entreprises après avoir achevé leurs études et acquérir des expériences aussi bien dans le domaine dans lequel elles investissent que dans d'autres. L'importance de cette variable réside dans son influence sur le parcours entrepreneurial de ces entrepreneures de fait qu'il est l'âge idéal ou l'entrepreneure acquière une maturité qui va lui permettre de bien gérer son entreprise, comme l'avons déjà signalé dans la partie théorique.

Tableau n° 4 : La situation matrimoniale des femmes entrepreneures d'Akbou :

Situation matrimoniale	Fréquence	%
Mariée	8	72,72
Célibataire	1	09,09
Divorcée	1	9,09
Veuve	1	9,09
Total	11	100%

Nous déduisons que la quasi-totalité de nos enquêtées sont des femmes mariées avec une fréquence de(8). Cette variable influence négativement sur l'activité entrepreneuriale de ces femmes de fait qu'elles auront d'autres responsabilités à part celle de leur entreprise. Ce qui rend la conciliation difficile.

Tableau n° 5 : Le nombre d'enfants à charge des femmes entrepreneures d'Akbou:

Le nombre d'enfants	Fréquences	%
1à3 enfants	7	70
Sans enfants	2	20
04-06	1	10
Total	10*	100%

***Le total est inférieur à 11 parce que nous avons une enquêtée qui est célibataire**

Nous avons constaté, que les femmes entrepreneures d'Akbou ont de (01 à 03) enfants avec une fréquence de (7) ,un nombre très limité par rapport aux années 60 et 70 où les familles avaient au minimum 8 enfants , cela s'explique par la charge de travail et les difficultés que rencontrent les femmes dans la prise en charge de leurs enfants, donc limiter les naissances est le seul moyen pour surmonter cet obstacle.

Tableau n °6: le secteur d'activité des femmes entrepreneures d'Akbou :

Secteurs d'activité	Nombre	%
Services	7	63,63
Artisanat	2	18,18
BTP	1	9,09
Industriel	1	9,09
Total	11	100%

Nous remarquons que le secteur le plus investi par les femmes entrepreneures d'Akbou est celui des services (coiffure, santé, éducation,..) avec une fréquence de (7), vient en deuxième place le secteur d'artisanat (gâteaux et couture). Cependant, c'est le secteur industriel et BTP (Bâtiment Travaux Publics) qui prend la dernière place et le moins choisi par les femmes avec une fréquence de (1).

Dans leur investissement les femmes entrepreneures d'Akbou favorisent le secteur tertiaire du fait que ce dernier « *leur offre une certaine facilité, à la fois, dans la création de l'entreprise et l'obtention d'un crédit bancaire. Ces dernières se lancent dans des petites activités, où c'est facile de rembourser les crédits, elles ne possèdent pas un esprit d'entrepreneuriat qui leurs permet de s'aventurier dans des grands projets d'investissement* » [Feroudja. C.2010,2011.P68]. cela veut dire que, les femmes entrepreneures de notre échantillon préfèrent investir dans le secteur des services, parce que ce dernier nécessite moins de moyens et de ressources, donc la femme peut créer son entreprise avec ses propres moyens sans être dans l'obligation de faire un crédit ou de de prêter de l'argent.

Tableau n°7: la durée dans l'activité :

La durée dans l'activité	Fréquence	%
3 ans à10 ans	7	63,63
10 ans et plus	4	36,36
Total	11	100%

Selon ce tableau qui exprime la durée dans l'activité entrepreneuriale des femmes entrepreneures enquêtées, nous remarquons que ces dernières ont 10 ans et plus dans l'activité avec une fréquence de (7).

En effet nous concluons que malgré toutes les difficultés que rencontrent ses femmes sur tous les plans, sociaux et économiques auxquels on va revenir en détail dans les prochaines étapes de notre analyse, elles n'ont pas abandonné leurs projets et elles continuent à exercer leur activité entrepreneuriale et leur entreprise se persistent dans le temps.

Section 2 : la trajectoire des femmes entrepreneures enquêtées

Dans cet élément nous allons tracer d'une manière partielle les trajectoires professionnelles et entrepreneuriales des femmes rencontrées, donc répondre à la première question spécifique de notre étude.

2-1-1-la situation des femmes entrepreneures enquêtées avant de créer leur entreprise

L'analyse des informations collectées sur le thème nous a permis de répartir les femmes entrepreneures de notre enquête en 4 catégories, selon leur situation professionnelle antérieure :

- **Salariée:**

Sur la totalité de nos enquêtées (8) d'entre elles étaient salariées avant de créer leur entreprise. Une entrepreneure affirme : « *Après avoir obtenu ma licence en*

anglais, j'ai travaillé comme enseignante remplaçante dans une école C.E.M (Ighram), puis comme enseignante dans deux écoles privées, mais ce travail n'était pas stable, c'est pour ça que j'ai décidé de quitter l'enseignement puis de créer une crèche » [âgée de 35 ans, gérante d'une crèche]

Cela veut dire que malgré que ces femmes aient du travail elles n'étaient pas contentes d'être uniquement des employées, mais elles tentent de plus en plus vers l'autonomie.

- **La formation professionnelle :**

l'échec au baccalauréat peut conduire certaines femmes à rejoindre des centres de formation pour créer en suite leurs entreprises comme le cas de cette enquêtée qui nous dit : « j'ai raté mon Bac pour la deuxième fois, j'ai été tellement désespérée, je ne savais pas quoi faire, mais avec l'aide de la famille j'ai pu dépasser ça ...j'ai décidé de suivre une formation de couture prête à porter, styliste et modéliste , après la formation j'ai ouvert une école de formation professionnelle agréée par l'État en 1999, au bout d'un an j'ai fermé cette école pour ouvrir mon atelier de couture » [âgée de 35 ans un atelier de couture].

- **Étudiante :**

Une sur 11 de nos enquêtée nous a déclaré d'avoir été étudiante avant de devenir gérante d'une entreprise familiale de vente et de production de matériaux de construction qui s'est confiée à nous en disant « j'ai été étudiante lorsque mon père est décédé, les membres de la famille m'ont choisi pour être à la tête de cette entreprise comme je vous ai dit c'est une reprise après un décès » [âgée de 32, gérante d'une entreprise de vente des matériaux de construction].

Nous pouvons tirer comme conclusion que l'entrepreneuriat peut tirer son origine d'une formation universitaire.

- **Femme au foyer :**

Sur 11 femmes entrepreneures, une d'entre elles nous a déclaré d'avoir été femme au foyer avant de créer sa propre entreprise.

Les revues de littérature indiquent que les femmes au foyer lorsqu'elles achèvent leur rôle en tant que conjointes et maman, elles décident de créer leur entreprise pour trouver un sens à leur vie, pour se libérer des charges familiales et du travail domestique et mettre fin à la vie routinière. Mais ce n'est pas le cas pour cette enquêtée, dont nous comprenons d'après son témoignage qu'après l'assassinat de son mari elle s'est retrouvée dans obligation de travailler pour nourrir ses enfants donc, cela n'a rien avoir avec les tâches domestiques et les charges familiales.

- **Stagiaire :**

Une sur 11 une de nos enquêtées était stagiaire avant de devenir entrepreneure et cette période de stage était relativement longue comme le déclare cette enquêtée : « *après une année du CPA, j'ai fait un stage chez un avocat ici à Akbou pendant 2ans et demi* » [âgée de 36 ans, avocate].

Tableau n°8 : Le niveau d'instruction des femmes entrepreneures d'Akbou :

Niveau d'instruction	Fréquence	%
Universitaire	8	72,72
Baccalauréat	2	18,18
9ème AF	1	9,09
Total	11	100%

Le tableau ci-dessus montre que les femmes entrepreneures de notre enquête ont un niveau universitaire avec une fréquence de (8), cela est lié à la scolarisation massive des filles depuis l'indépendance dont « *en 2004 les filles représentent 61% des diplômés* » [AFEM. 2010. P24].pour les entrepreneures de notre enquête qui

n'ont pas eu le bac elles ont suivi des formations pour renforcer leur niveau et avoir un diplôme pour pouvoir ensuite créer une entreprise.

On mentionne qui il y a une seule entrepreneure qui a niveau 9^{ème} AF propriétaire d'une pâtisserie âgée de 53 ans, cette dernière n'a pas eu la chance de poursuivre ses études, du fait qu'elle a vécu pendant l'époque où les filles n'avaient pas le droit d'achever leurs études par crainte de divertissement de l'honneur familiale. Dont cette enquêtée nous a avancé « *mon père a refusé de me laisser reprendre les études de crainte d'être sous-estimé par les gens du village* ».

Nous déduisons d'après ce qui précède que les femmes entrepreneures d'Akbou sont des femmes instruites et qui ont des diplômes universitaires. Ce qui leur a permis d'avoir une base de savoir à mettre en pratique dans leur activité entrepreneuriale.

Tableau n° 9 : les formations poursuivies par les femmes entrepreneures d'Akbou :

Formations suivies par les enquêtées	Fréquence	%
Diplôme universitaire	8	57,14
Formations professionnelles	5	35,71
Aucune formation	1	7,17
Total	14	100%

***Le total est plus de 11, vu la diversité des formations poursuivies par les enquêtées.**

Contrairement aux revues de littérature qui indiquent que les femmes entrepreneures ont un niveau de formation faible équivalant au baccalauréat ou avant, les résultats de notre analyse ont fait apparaître, que la majeure partie des femmes entrepreneures de notre étude ont des diplômes universitaires avec une fréquence de (8) ce qui reflète la forte présence des filles dans l'enseignement supérieur.

Toutes ses femmes qui ont des diplômes universitaires ont créé des entreprises dans le domaine dans lequel elles se sont formées, c'est-à-dire qui il y a une

adéquation entre le diplôme obtenu et l'activité de l'entreprise , à l'exception de la gérante d'entreprise de production et de vente des matériaux de construction qui a un master en science juridique et actuellement elle est gérante d'une entreprise de vente et d'achat des matériaux de construction parce qu'elle a repris l'entreprise de son père après sa mort.

Certaines de nos enquêtées ont fait des formations de longue durée comme le cas de cette entrepreneure qui est gérante d'un cabinet médical âgée de 45 ans qui a fait 10 ans de formation.

Nous remarquons que (5) entrepreneures ont suivi des formations professionnelles : comptabilité, informatique, gestion des entreprises, la haute couture, la coiffureEtc.

Nos enquêtées ont confirmé que les formations qu'elles ont suivies leur ont permis d'être performantes dans l'activité où elles investissent, elles voient aussi qu'il est très utile d'avoir des formations professionnelles avant de se lancer dans une activité entrepreneuriale comme le cas de notre enquêtée [âgée de 32, gérante d'une entreprise de vente et de production des matériaux de construction]qui nous a dit : « *certainement, tu ne peux pas gérer une entreprise sans avoir un bagage dans la gestion, l'informatique et la comptabilité* ».

Il est à noter qu'une seule enquêtée de notre étude qui n'a pas suivi de formation parce qu'elle ne voyait pas l'utilité en disant « *ce métier a besoin de cœur et non d'une formation, il faut aimer ce que vous faites pour le réussir, suivre une formation ne sert à rien sans avoir un cœur qui bat pour ce que vous faites* » [âgée de 53ans gérante d'une pâtisserie].

Aucune des femmes entrepreneures enquêtées n'a déclaré d'avoir suivi des formations après la création de son entreprise, cela s'explique par le fait que celles-ci sont contentes de niveau actuel de leur entreprise, elles ne sentent pas le besoin en formation.

Nous tirons comme conclusion que l'ensemble des filières (droit, médecine, lettre et langue, biologie, architecture) et des formations (comptabilité, gestion, informatique haute couture...) suivies par nos enquêtées montrent une hétérogénéité dans les spécialisations de nos enquêtées.

Tableau n° 10 : expériences professionnelles des femmes entrepreneures :

Expérience professionnelle	Fréquence	%
A d'expérience	8	72,72
N'a pas d'expérience	3	27,27
Total	11	100%

La plus grande part des femmes entrepreneures enquêtées ont acquis une expérience avant de créer leurs entreprises, (6) d'entre elles ont déclaré avoir de l'expérience dans le même domaine dans lequel elles investissent actuellement une de nos enquêtées confirme : « *avant de démarrer mon entreprise j'avais dix ans d'expérience en architecture* » [âgée de 40 ans, gérante d'une entreprise de promotion immobilière].

Deux femmes entrepreneures ont de l'expérience professionnelle, mais dans un domaine différent de celui de l'activité de leur entreprise, cela en raison des difficultés que rencontrent les diplômés à trouver un poste en adéquation avec le diplôme obtenu, ce qui les oblige à accepter n'importe quel travail en attendant de trouver un travail qui répond à leurs aspirations en terme de qualification et de rémunération.

Les femmes entrepreneures de notre enquête ont avancé que leurs expériences professionnelles leur ont permis d'acquérir plus de talent, d'habileté et même de la clientèle dans leur activité en tant que gérantes d'entreprises.

Conclusion du chapitre :

L'analyse de la trajectoire nous a permis de dévoiler que les femmes entrepreneures d'Akbou sont d'abord des femmes mariées avec une fréquence de (8), leur âge moyen varie entre [35 et40] avec une fréquence de (7), elles ont dix ans et plus d'expérience dans l'exercice de leur activité entrepreneuriale, avec une fréquence de (7).

A cet effet, nous avons constaté que les femmes entrepreneures, sont celles qui ont suivi des formations liées à leur domaine d'activités avec une fréquence de (8) et qui sont expérimentées dans le domaine où elles investissent avec une fréquence de (6). À partir de là nous pouvons dire que les résultats de notre enquête confirment notre première hypothèse.

Chapitre V :

Le processus de la création et la gestion d'entreprise

Préambule :

Nous visons; à travers ce chapitre qui sera réparti en deux sections; traiter le processus de la création des entreprises appartenant aux entrepreneures enquêtées et leur gestion, dans la première section on va parler du rôle de la famille dans le processus de la création d'entreprise et la seconde section sera consacrée à la gestion féminine de l'activité entrepreneuriale.

Section-1 : le rôle de la famille dans le processus de la création

Dans cet élément on va évoquer (l'origine du capital investi, la réaction de la famille, les types d'aide bénéficiés de la part de la famille, la famille et le goût de l'entrepreneuriat, enfin les motivations des femmes entrepreneures dans la création d'entreprise).

Tableau n° 11 : l'origine du capital investi par les entrepreneures :

Financement	Fréquences	%
Fond propre	5	35,71
La banque	4	28,57
Ressources familiales	4	28,57
ANSEJ	1	7,14
Total	14*	100%

*Le total est plus de 11 vu la multiplicité des réponses

Sur 11 femmes entrepreneures (5) ont déclaré avoir créé leur entreprise avec leurs propres moyens sans faire recours à aucune autre ressource, parce qu'elles étaient déjà salariées avant de créer leurs entreprises, donc après une période de travail elles ont épargné de l'argent pour ensuite lancer leur projet entrepreneurial.

Puisque ces femmes ont créé leurs entreprises avec leurs propres ressources, on peut dire que cela a facilité un peu le processus de création, en réduisant la marge des obstacles à la création, du fait qu'elles n'ont pas de crédit à rembourser.

Quatre femmes nous ont avoué que c'est les banques qui ont financé la création de leur entreprise, parce qu'elles viennent d'achever leurs études et elles n'avaient pas beaucoup de ressources et d'épargnes pour pouvoir couvrir toutes les dépenses liées au processus de la création de leur projet. Ces femmes ont déclaré d'avoir eu le crédit bancaire facilement, elles n'ont pas subi aucune discrimination, dont une de ces enquêtées déclare *« j'ai eu le crédit facilement, je n'ai pas eu de difficulté sincèrement. »* [Âgée de 46 ans, gérante d'un cabinet médical]

En effet la secrétaire générale de l'association des femmes entrepreneures « SAVE » qui est en même temps gérante d'une entreprise d'outils informatiques a déclaré *« les banques c'est vrai lorsque vous êtes une femme au début elle se méfie, mais il suffit que vous commenciez à leur montrer que vous êtes à la limite de leur confiance, elle va vous donner le crédit, parce que la banque tant qu'elle ne vous fait pas confiance elle ne vous aidera jamais, donc c'est le combat avec la banque, la banque doit connaître l'entreprise et connaître votre travail. »*

Nous déduisons d'après cela que les femmes entrepreneures enquêtées ont eu le crédit facilement parce qu'elles ont pu convaincre les banques.

Par crainte de ne pas pouvoir rembourser leurs dettes quatre femmes interrogées ont fait recours aux réseaux familiaux dans le financement de leur projet au lieu de faire recours à la banque ou bien aux dispositifs de l'État, une de ces entrepreneures s'est confiée à nous en disant : *« C'est mon père qui m'a financé, c'est lui qui m'a ouvert ce salon, que le bon Dieu me le protège... »* [Âgée de 36 ans, gérante d'un salon de coiffure].

Durant notre travail de terrain, nous avons rencontré une femme entrepreneure qui a eu recours à ENSEJ cette dernière déclare : *« C'est l'ENSEJ, le crédit était à 340 et je vais rajouter un autre crédit. »*. [Âgée de 33 ans, gérante d'un atelier de couture]. C'est vrai que ce dispositif encourage l'investissement et il offre des possibilités de création de l'entreprise, mais rares sont les femmes qui font recours à ce dispositif, cela en raison de la lenteur de la procédure administrative appliquée par

ce dispositif, qui demande un dossier très complexe, avec une masse des documents enregistrés.

5-1-2 la réaction de la famille

Les parents qui privent leurs filles d'achever leurs études il y a des années de ça, aujourd'hui ils les encouragent à créer leurs propres entreprises en leur donnant un soutien moral et concret, les femmes qui ont participé à l'enquête ont majoritairement déclaré que la réaction de l'entourage familial était positive, elles ont eu beaucoup d'encouragement et du soutien psychologique et financier, mais beaucoup plus psychologique, parce que ces femmes sont issues des familles très modestes.

Même les conjoints ont leur part dans la création d'entreprise, du fait que ces femmes-là ont déclaré d'avoir été soutenue par leurs conjoints.

Nous déduisons que les femmes entrepreneures de notre étude sont issues d'un milieu familial qui favorise l'investissement féminin. Elles ont reçu beaucoup de soutien et d'encouragement notamment de la part de ces deux acteurs (père et mari) cela confirme l'idée de Bruche selon laquelle « *le mari et le père sont les premiers soutiens pour les femmes entrepreneures* » [Cheikh Abdoul Khadre. M. 2007, 2008. P69].

5-1-3Le type d'aide bénéficié de la part de la famille

Ce titre est complémentaire au titre relatif à la réaction de l'entourage. Au cours de notre enquête du terrain nous avons remarqué que ces femmes ont beaucoup parlé de l'aide qu'elles ont eu de la part de la famille, ce qui nous a incité à s'interroger sur le type d'aide bénéficié par ces entrepreneures voici les résultats :

Tableau n° 12 : L'apport de la famille à la création d'entreprise par les femmes entrepreneures:

L'apport de la famille	Fréquence	%
Morale et concret	8	72,72
Morale	3	27,27
Total	11	100%

Nous remarquons que ces femmes ont bénéficié des deux types d'aide, morale et concrète avec une fréquence de (8), vient en seconde position le soutien moral avec une fréquence de (3) et nous avons compris d'après notre analyse que ces femmes qui ont bénéficié d'un soutien moral uniquement sont des femmes qui sont indépendantes financièrement et qui sont à l'aise économiquement.

Nous tirons comme conclusion que c'est toute la communauté qui s'est impliquée dans la réalisation de projets menés par les femmes entrepreneures de notre enquête ; en contribuant par le financement ou en se contentant du soutien moral. Mais quel que soit le type de contribution des membres de la famille, cette contribution reste bénéfique pour ces femmes du fait qu'elle permet de réduire la marge des contraintes financières auxquelles font face ces entrepreneures au démarrage, elle permet aussi de minimiser le risque psychologique que court ces femmes avant de lancer leurs projets et là on parle de soutien moral.

5-1-4-Le goût de l'entrepreneuriat

Nous avons remarqué une forte présence de la culture entrepreneuriale familiale chez les femmes entrepreneures interrogées dont (7) d'entre elles ont annoncé avoir des entrepreneurs dans leurs entourages proches.

Parmi (11) femmes (3) d'entre elles n'ont aucun des proches en affaires voici un extrait de commentaire à ce sujet : « Personne dans ma famille n'était en affaire, j'ai pris l'initiative toute seule » [âgée de 35 ans, gérante d'une crèche].

Les résultats de notre étude vont à l'encontre des études qui indiquent que le goût d'entreprendre est un héritage familial, dont les femmes entrepreneures de notre enquête ont désapprouvé le fait d'être influencées dans leurs décisions d'entreprendre par l'existence des entrepreneures dans leurs entourages proches, parce qu'elles sont très indépendantes dans leurs actes elles ont pris l'initiative toutes seules.

Tableau n° 13 : les motivations des entrepreneures :

Motivations	Fréquences	%
Avoir une indépendance économique	20	32,78
Argent	15	24,59
Avoir un emploi stable	9	14,75
Mettre en pratique ses connaissances	7	11,47
Être son propre patron	5	8,19
La reconnaissance sociale	4	6,55
Altruisme communautaire	1	1,63
Total	61*	100%

*Le total est supérieur à 11 vu la pluralité des réponses

Certaines de nos enquêtées ont déclaré avoir créer leur entreprise pour être indépendantes économiquement avec une fréquence de 20, nous comprenons d'après cela que ces entrepreneures trouvent en la création d'entreprises un moyen qui va leur garantir une indépendance financière de tous qui représentent le sexe masculin (père, frère, conjoint), la création d'entreprise est un moyen aussi pour faire face à un avenir incertain (décès, ou divorce).

Contrairement aux revues de littérature qui indiquent que l'argent est le dernier souci des femmes entrepreneures, notre enquête a confirmé que les femmes entrepreneures enquêtées ont créé leur entreprise pour avoir de l'argent et du profil avec une fréquence de 15 une des entrepreneures interrogées affirme : « *c'est pour améliorer mon quotidien [kima y koulo] ma vie, pour gagner de l'argent* » [âgée de 39 ans gérante d'une pharmacie], cela s'explique par la situation économique actuelle

de notre société qui est très dégradée ces dernières années, les familles deviennent de plus en plus exigeantes et le revenu des employés est stable.

Anne Gillet a dit à propos du travail féminin que le chômage des hommes de famille pousse les femmes à aller chercher du travail, mais apparemment le chômage des hommes n'a pas poussé les femmes de notre étude à chercher un travail, mais plutôt à créer une entreprise comme le cas de cette enquêtée qui s'est confiée à nous en disant «... parce que j'avais un enfant et mon mari n'avait pas de travail, donc c'était le seul moyen pour gagner de l'argent» [âgée de 38 ans, gérante d'un salon de coiffure]

Vu les difficultés que rencontrent les femmes dans l'accès au travail qui se fait le plus souvent à base des relations sociales et amicales, les femmes de notre enquête se sont orientées vers la création d'entreprises afin de fuir le chômage et mettre fin à l'emploi précaire avec une fréquence de 9, c'est dans ce sens que cette enquêtée déclare : « C'est d'avoir un emploi stable, être stable dans mon travail; tu sais pour avoir un poste de travail il faut avoir [alma3rifa] (réseaux sociaux) ce que je n'ai pas moi » [âgée de 35 ans gérante d'une crèche].

Mettre en pratique ses connaissances peut être aussi un facteur de motivation, certaines de nos enquêtées ont indiqué qu'elles ont créé leur entreprises pour bénéficier du savoir-être et du savoir-faire qu'elles ont procuré, à partir des formations qu'elles ont suivi et les connaissances qu'elles ont acquises pendant leurs cursus universitaires avec une fréquence de (7).

Être son propre patron, est un facteur à ne pas négliger comme facteur de motivation, quelques femmes entrepreneures de notre enquête ont créé leurs entreprises dans le but d'être autonome dans son travail, chef de son travail et de son rendement, ce point est représenté par une fréquence de cinq, c'est ce que voulait dire cette entrepreneure lorsqu'elle a annoncé « Parce qu'à l'hôpital on ne peut pas exercer comme on veut.....s'exerce une fonction libérale on est maître de son temps et de son activité, on travaille à sonrythme, » [âgée de 46 ans gérante d'un cabinet médical].

Certaines femmes ont créé leurs entreprises parce qu'elles voulaient avoir la reconnaissance sociale du statut de la femme et de ses capacités de créativité afin de se faire connaître comme une femme capable et responsable.

Ce point reste moins pertinent par rapport aux autres facteurs de motivation dont, il représente une fréquence de quatre, cela peut être probablement expliqué par le changement de la situation de la femme, notamment avec le nouveau code familial, les autres femmes entrepreneures de notre enquête qui n'ont pas cité ce point comme facteur de motivation sont satisfaites de la situation actuelle de la femme et elles voient qu'elles sont reconnues.

Altruisme communautaire n'est pas un objectif qui suscite les entrepreneures de notre étude à créer des entreprises, dont il représente une fréquence très faible par rapport aux autres (1), parce qu'on est plus dans la société à solidarité mécanique où les gens regardent l'intérêt du groupe avant celui de l'individu.

Pour conclure, les femmes de notre enquête sont motivées principalement par l'indépendance financière et le gain.

Section 2 : La gestion féminine de l'activité entrepreneuriale

On vise à travers cette section de parler de la gestion féminine de l'activité entrepreneuriale à savoir l'aide dans la gestion, le nombre des personnes employées, le recrutement des hommes, le rapport avec les hommes au travail, la relation avec les employés, la gestion des conflits, les obstacles et enfin l'évaluation du parcours et la vision de l'avenir.

Tableau n° 14 : L'aide dans la gestion :

L'aide dans la gestion	Fréquence	%
La femme entrepreneure et ses employés	7	63,63
La femme entrepreneure et quelqu'un de la famille	3	27,27
La femme entrepreneure seule	1	9,09
Totale	11	100%

Gérer une entreprise semble une très grande responsabilité pour les femmes entrepreneures enquêtées, en effet 7 d'entre elles comptent partiellement sur ses employés dans la gestion de l'entreprise. Ces femmes qui gèrent leur entreprise en collaboration avec leurs employés sont des femmes très sociables et qui favorisent le travail d'équipe.

Vu les difficultés que rencontrent les femmes entrepreneures de notre enquête dans la gestion, (3) d'entre elles confient la gestion de leur entreprise à quelqu'un de la famille.

Une femme de notre enquête assure la gestion de son entreprise, parce que cette dernière a fait une formation dans la gestion, ce qui lui a permis d'avoir la capacité de gérer son entreprise toute seule.

Tableau n° 15 : Le nombre de personnes employées par les femmes entrepreneures enquêtées :

Le nombre de personnes employées	Fréquence	%
De 01 à 09	9	81,81
10 et plus	3	18,18
Total	11	100%

Les données de ce tableau démontrent clairement que, la catégorie « très petite entreprise (moins de 10 salariés) prédomine avec une fréquence de (9).

La petite entreprise qui emploie de 10 a49 salariés occupe le second rang avec une fréquence de (3) comme l'EURL de production et de vente des matériaux de la construction qui emploie 20 salariés et sa propriétaire tente emboucher d'autres dans les prochains recrues. En ajoutant à cela la SARL de couture, qui emploie elle aussi 20 personnes.). Ces résultats sont conformes à l'opinion générale, selon laquelle les femmes gèrent des structures de taille minime, qui ne nécessitent pas beaucoup de main-d'œuvre du fait qu'elles sont faciles à contrôler et à gérer.

À partir de là, nous déduisons que les femmes entrepreneures d'Akbou participent à la vie économique, en créant des postes d'emplois, ce qui va permettre de réduire le taux de chômage dans cette région, de fait que la majorité des employés sont majoritairement des personnes qui viennent d'achever leurs études, vu que la catégorie la plus touchée par le chômage sont les universitaires.

Tableau n° 16 : les critères du recrutement des employés :

Les critères du recrutement	Fréquence	%
Liens sociaux	7	30,43
Qualification	6	26,08
Expérience	5	21,73
ANEM	4	17,39
Essaie	1	4,34
Totale	23*	100

*Total est plus de 11 vu la multiplicité des réponses

La première catégorie des entrepreneures font leurs recrutements à base des liens sociaux, avec une fréquence de (7), pour elles les gens de la famille sont prioritaires car les femmes entrepreneures sont influencées par l'altruisme communautaire, dont une fois l'entreprise est créée, la créatrice doit répondre aux

attentes des membres de sa famille qui ont participé à la réalisation de son projet, en leur offrant de l'emploi.

La deuxième catégorie exige comme critère la qualification avec une fréquence de (6), ces entrepreneures cherchent à travers ce critère recruter des personnes qui sont en adéquation avec les exigences du poste auquel ils vont postuler. C'est -à dire appliquer ce qu'on appelle « l'homme qu'il faut à la place qui il faut ».

Le troisième critère recherché par les entrepreneures est celui de l'expérience avec une fréquence de (5).

Certaines des femmes entrepreneures interrogées ont répondu sur l'ANEM (Agence National d'Emploi) comme moyen de recrutement avec une fréquence de (4).

L'État Algérien a mis en œuvre cette agence dans l'objectif de réduire le chômage des diplômés, en encourageant la demande de travail de la part des entreprises, donc ces dernières n'ont plus la liberté de recruter, il suffit qu'elles annoncent leur demande à L'ANEM et cette dernière leur envoie le nombre d'employés qu'elles ont demandé, selon les critères qu'elles ont exigés. De cette façon les entreprises recrutent avec des contrats à durée déterminée en contre- partie d'une subvention de la part de l'État, donc elles ne vont pas investir sur le capital humain (formation du personnel), parce qu'elles savent bien que ces personnes recrutées vont quitter l'entreprise à la fin de leurs contrats, les entreprises profitent donc de la politique en réduisant les coûts liés à la main d'œuvre.

Une seule entrepreneure recrute à base de l'essai, qui est gérante d'une école privée maternelle, cette entrepreneure nous a avancé qu'après une sélection des candidats, ces derniers vont être soumis à une période d'essai de un an et plus, suivi de quelques tests, dans le but d'évaluer leur qualification.

Tableau n° 17:le recrutement des hommes :

Le recrutement des hommes	Fréquence	%
Oui	7	81,81
Non	4	18,18
Totale	11	100%

Les femmes entrepreneures de notre enquête recrutent des hommes avec une fréquence de (7).

Les autres entrepreneures qui refusent, de recruter des hommes ont avancé, des raisons différentes, certaines d'entre elles ont justifié leurs attitudes par la qualité extrinsèque des hommes qui sont motivés par le gain et qui sont exigeants en terme de salaire.

Les deux autres entrepreneures qui n'emploient pas d'hommes quant à elles ont avancé des raisons socioculturelles, qu'il s'agit du fait que notre société favorise le lieu de travail ou les femmes sont séparées du lieu de travail des hommes, c'est dans ce sens qu'une d'entre elles déclare: *«mes parents m'ont encouragé parce que c'est avec des femmes que je vais travailler.....Mon père est très jaloux et mon mari aussi. Écoute on n'est pas en Europe ou les femmes emploient des hommes dans leurs salons et personne n'ose dire un mot »* [âgée de 36, gérante d'un salon de coiffure].

Tableau n° 18: Rapport avec les hommes au travail :

Rapport avec les hommes au travail	Fréquence	%
Rapports positifs	6	85,71
Rapport négatif	1	14,28
Total	7*	100%

*Le total est moins de 11 parce qu'il y avait 7 femmes uniquement qui emploient des hommes

En voyant que la majeure partie de nos enquêtées emploie des hommes nous a attiré l'attention, à poser une question sur leurs rapports avec leurs hommes employés. Puisque les femmes entrepreneures interrogées n'ont pas toutes la même opinion, concernant les rapports avec les hommes au travail ; nous avons décidé de partager leurs opinions en deux types de rapports :

- **Rapports positifs :**

Six femmes ont déclaré qu'elles entretiennent des rapports positifs avec les hommes qu'elles emploient. Cela veut dire que les femmes ont réussi à transformer des avis défavorables en opinions positives envers elles et leur statut, ce qui a fait que les hommes ont fini par admettre le statut que la femme a constitué grâce à son activité entrepreneuriale. En discutant avec le secrétaire de la gérante de l'entreprise de production et de vente des matériaux de construction, voici ce qu'il a dit à propos du sujet « *pour moi travailler avec une patronne ne me pose pas de problème du moment qu'elle me respecte, en plus notre patronne est compétente et elle maîtrise son travail* ».

- **Rapports négatifs :**

Une femme entrepreneure a déclaré qu'elle a des rapports qui ne sont pas très positifs avec les hommes au travail, du fait que ces derniers discutent ses décisions et ses ordres, c'est dans ce sens qu'elle a déclaré « *mes employés discutent le pourquoi du comment, il faut à chaque fois leur expliquer pourquoi j'ai pris telle ou telle décision, même si ça ne leur regarde pas* » [âgée de 32 ans gérante d'une entreprise de vente et production des matériaux de construction].

5-2-6 Les relations des femmes entrepreneures avec leurs employés :(hommes et femmes)

Toutes les femmes de notre enquête ont indiqué que leurs relations avec leurs employés se caractérisent par l'entente, cela veut dire que les résultats de notre étude confirment l'idée selon laquelle, les femmes entrepreneures voient leur

entreprise comme un réseau de relations, qu'une unité de production. Ces femmes encouragent la participation, le partage du pouvoir et de l'information.

5-2-7-La gestion des conflits

Les femmes interrogées essaient d'être à l'écoute de ses employés et de régler les choses à l'amiable en cas de conflit, ce qui vient confirmer l'idée générale qui indique que, les entrepreneures « *tiendraient davantage compte des dimensions humaines des problèmes qu'elles ont à traiter, elles seraient plus habiles dans le travail d'équipe sachant mieux écouter, tenir compte des divers points de vue, décoder les langages non verbaux et utiliser des expressions qui désamorcent les conflits* » [Jean Pierre. D et André. K. 1998. P138].

5-2-8-Les obstacles auxquelles les femmes entrepreneures ont fait face

Dans notre partie théorique, nous avons parlé d'une manière assez détaillée des différents obstacles qui peuvent entraver le parcours entrepreneurial de n'importe quelle femme. Notre enquête nous a révélé certains obstacles que la femme entrepreneure d'Akbou peut faire face pendant l'exercice de son activité. Nous les avons répartis en quatre catégories essentielles :

Tableau n° 19: les obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures :

Les obstacles rencontrés	Fréquence	%
La conciliation	12	29,26
La lenteur administrative	10	24,39
Obstacles professionnels	9	21,95
Les obstacles sociaux	6	14,63
Les conflits familiaux	4	9,75
Total	41*	100%

* Le total est supérieur à 11 en raison de la pluralité des réponses

Les femmes de notre enquête ont mentionné, un équilibre difficile entre le travail à l'extérieure et le travail domestique, notamment celles qui ont leurs enfants très jeunes avec une fréquence de (12), elles considèrent que les responsabilités familiales les empêchent de bien mener leurs activité entrepreneuriale, car elles ne peuvent pas laisser leur famille sans qu'elles exercent leurs devoirs en tant qu'épouse et maman. Certains de leurs commentaires sont reproduits ci-dessous : *« En ce qu'est de la conciliation c'est un combat quotidien, il faut concilier le travail, les enfants, la maison, c'est un combat au quotidien »* [âgée de 46 ans, gérante d'un cabinet médical]

toutes les femmes de notre échantillon souffrent de cet obstacle à l'exception de celles qui sont célibataires, comme la gérante de l'entreprise de la production et vente des matériaux de construction qui n'a pas d'autre charge à part les charges de son entreprise, ce qui lui a permis de consacrer tout son temps à la gestion de son entreprise et celles qui ont leurs enfants grands et qui peuvent se débrouiller seuls comme le cas de notre enquêté qui a 53 ans, gérante d'une pâtisserie qui atteste *« En ce qu'est de la conciliation je n'ai pas de problèmes parce que mes enfants sont grands, le dernier a 26 ans »*.

Pour surmonter cet obstacle, ces femmes essayent de s'organiser afin d'avoir une meilleure cohésion et complémentarité entre ces deux responsabilités, dont elles donnent le temps nécessaire pour la gestion de leurs activités entrepreneuriales pendant la journée, le soir, les week-ends pour leur foyer, elles se réveillent tôt pour finir leurs travaux et rejoindre leur entreprise. Ces entrepreneures voient que les femmes qui travaillent à l'extérieure sont plus organisées que celles qui sont sans profession.

Pour la prise en charge des enfants, puisque ces femmes ne font pas confiance aux nourrices, elles confient leurs enfants à leur mère maternelle, comme le confirme *« j'ai ma mère qui prend soin de ma fille pendant mon absence »* [âgée de 39 ans, gérante d'une pharmacie].

Les femmes entrepreneures réclament la lenteur administrative qu'est reconnu au niveau national, avec une fréquence de 10, une parmi elle déclare *« la lenteur administrative est devenue un secours national »* [âgée de 42 ans gérante d'une école privée], celle-ci se manifeste dans la longueur, la complexité et la non-coordination

entre les services, dont chaque service a sa version propre différente de l'autre. De ce fait le fonctionnement de l'administration et les différentes institutions publiques doivent faire une remise en ordre de l'ensemble de leurs structures et de leurs missions et cela par un contrôle continu et motivateur des différents agents de cette administration.

Les femmes entrepreneures interrogées ont déclaré d'avoir des difficultés d'ordres professionnels avec une fréquence de 8, on peut dire que ce sont des obstacles permanents, qui influencent négativement sur le parcours socioprofessionnel de ces femmes entrepreneures.

Deux femmes ont évoqué le manque de la main-d'œuvre qualifiée, notamment chez les universitaires dû au système appliqué dans les universités algériennes et qui font une formation théorique, sans un accompagnement pratique de la formation, ce qui vient infirmer les propos de AFEM (Association des Femmes-chef d'Entreprise au Maroc) cette dernière attribue le manque de la main-d'œuvre qualifiée au phénomène migratoire. Un autre argument avancé par une autre enquêtée en disant « *On a le problème de l'ANSEJ, certes ! C'est vrai c'est un avantage, il nous a aidé mais à mon avis ils sont en train de détruire le réflexe économique, ils sont devenus tous des partons, il y a plus de main d'œuvre quelqu'un qui ramène un diplôme de rien du tout l'ANSEJ lui donne un crédit de 200 à 300 millions comment il pourra rembourser ? L'ANSEJ déjà trouve de grandes difficultés pour le remboursement* ».

Nous déduisant d'après ce qui a précédé, que l'objectif de l'Etat à travers le dispositif de l'ANSEJ est d'absorber le chômage, mais apparemment il est en train d'absorber la main-d'œuvre qualifiée.

Toujours dans les problèmes d'ordre professionnel, deux femmes parmi lesquelles nous avons entretenu ont avancé comme obstacles le revenu de leur entreprise qui n'est pas stable, en discutant du sujet avec la secrétaire de l'association des femmes entrepreneures SAVE (Savoir Entreprendre Vouloir Entreprendre), qui est en même temps gérante d'une entreprise d'outils informatiques, elle a expliqué la diminution de la rentabilité de certaines entreprises par le manque d'innovation et de créativité de la part des entreprises qui font des produits identiques.

Vue la charge du travail les femmes de notre enquête ont déclaré d'avoir des difficultés de prendre un congé ou de faire les loisirs lorsqu'on exerce une activité libérale

À côté de tous ces obstacles, les femmes de notre étude n'ont pas échappé aux problèmes d'ordre social, dont la fréquence est de 6, une des entrepreneures interrogées a évoqué certains de ces problèmes comme le harcèlement sexuel, se déplacer seule sur une longue distance ou passer un séjour seule à l'hôtel, donc elle est obligée à chaque fois d'être accompagnée par un homme, ce qui reflète la situation de notre société qui est dégradée en terme de moralité, où la femme est considérée comme un objet sexuel et rejetée comme être humain.

Un autre obstacle à ne pas négliger, c'est celui des conflits familiaux qui représente une fréquence de 4 sur l'ensemble des obstacles déclarés par nos enquêtées, certaines entrepreneures nous ont avoué avoir eu des problèmes avec leur mari à cause de leur activité entrepreneuriale, une d'entre elles a divorcé à cause de ça.

Nous déduisons d'après ce qui précède qu'au moment où les conjoints encouragent leurs femmes à investir afin évoluer économiquement, certains d'entre eux empêchent leurs épouses de concrétiser leur projet parce qu'ils considèrent que l'indépendance financière de leurs femmes va affaiblir leur autorité sur elles et ils deviendront inutiles aux yeux de leurs femmes.

Pour résumer le double rôle des femmes entrepreneures et la lenteur administrative sont les deux obstacles majeurs des femmes entrepreneures d'Akbou, mais ça n'empêche pas l'existence d'autres obstacles qui sont eux aussi non négligeables.

Tableau n° 20: évaluation du parcours :

Évaluation de parcours	Fréquence	%
Satisfaction des clients et reconnaissance sociale	7	63,63
La rentabilité	4	36,36
Total	11	100

L'analyse des entretiens fait ressortir, que toutes les femmes entrepreneures voient qu'elles ont réussi dans leur activité entrepreneuriale, certaines d'entre elles définissent le succès par des facteurs subjectifs telle que : la satisfaction des clients et la reconnaissance du milieu, ce qui vient confirmer ce que nous avons avancé dans la théorie, une de ces entrepreneures déclare : *«ça va, j'ai réussi, j'ai mes clients qui sont très satisfaits de mon travail, ils reviennent à chaque fois, j'ai une bonne réputation [Al Hamed Allah] « Dieu merci » [âgée de 36 ans]*

Autrement dit ces entrepreneures ne considèrent pas l'argent comme objectif visé par l'entreprise, mais plutôt un moyen qui va permettre à cette entreprise d'arriver à ces fins.

La deuxième catégorie d'entrepreneures (composée de quatre femmes entrepreneures), évaluent leurs réussites par rapport à la rentabilité de leur entreprise, cette catégorie est composée de femmes qui ont comme facteur de motivation l'argent. Donc, elles sont satisfaites dans la mesure où leur entreprise génèrent du profit qui va leur permettre d'améliorer leur situation économique, une de ces femmes avoue : *«Pour moi j'ai réussi certainement, du moment que je fais du profit» [âgée de 39 ans, gérante d'une pharmacie].*

5-2-10- tableau n° 21 : la vision de l'avenir de leur entreprise :

Vision de l'avenir	Fréquence	%
Extension interne	9	81,81
Extension externe	2	18,18
Total	11	100

Sur le total des femmes interrogées (9) d'entre elles, nous ont confié concernant leurs projets d'avenir, désiré procéder à une extension de leur projet entrepreneurial actuel, cette extension est justifiée principalement par l'amour du métier et par les résultats actuels de leur entreprise qui sont très satisfaisants, « *elles sont sûres de maîtriser les facteurs clés pour le succès de leurs nouvelles organisations.* » [Cheikh Abdoul Khadre. M. 2007, 2008.P.87].

Deux autres femmes veulent faire de l'extension, mais c'est une extension au niveau international, dans le but de travailler avec des partenaires étrangers et s'attaquer à des nouveaux marchés internationaux, comme le cas EURL de production et de vente des matériaux de la construction, sa gérante nous a dit « *développer mon entreprise et la rendre internationale* » [âgée de 32ans]

Ces résultats infirment les conclusions de certains travaux qui établissent que « *les femmes préfèrent rester dans leurs propres affaires et préserver leurs nids* » de marché, *elles n'engagent pas plus de 5 employés et assurent un service ou une qualité de produit assez restreinte, destinée à des clients disponibles et faciles d'accès.* » [Ibid. P87].

Conclusion du chapitre :

Nous avons remarqué une forte présence de la culture familiale entrepreneuriale chez les femmes interrogées avec une fréquence de (7), elles font leurs recrutements à base des liens sociaux avec une fréquence de (7) et la qualification avec une fréquence de (5).

En ce qui concerne les motivations de ces femmes, nous avons déduit d'après les résultats ressortis de notre analyse, qu'elles sont motivées en premier lieu par l'indépendance économique ; avec une fréquence de 20, ce qui vient confirmer notre hypothèse formulée au départ.

La plupart des femmes qui ont participé à l'enquête ont réclamé la difficulté de faire un équilibre entre leurs responsabilités familiales et l'exercice de leur activité entrepreneuriale avec une fréquence de 12, ça a un rapport avec la nature de notre société qui garde toujours une partie de la tradition, en faisant le bien-être de la famille la première responsabilité de la femme et tout ce qui est en rapport avec son activité professionnelle est secondaire. Ce qui vient aussi confirmer notre troisième hypothèse.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Notre recherche nous a permis de ressortir un ensemble de caractéristiques relevant de l'entrepreneuriat féminin et ses entreprises, dont nous avons constaté à travers notre enquête de terrain, que les femmes entrepreneures d'Akbou sont des femmes mariées avec des enfants en charge, leurs âges varient entre 30 et 40 ans, elles ont un niveau d'instruction supérieur au baccalauréat, elles ont bénéficié de leurs anciennes activités et des formations qu'elles ont suivi ce qui leur a permis d'avoir une bonne maîtrise de leur activité entrepreneuriale, la plupart de ces femmes ont été des femmes salariées avant de créer leur entreprise.

En ce qui concerne leur entreprise, elles sont de très petite taille, la plupart d'entre elles étaient créées à partir des années 2000, leur financement de départ provient majoritairement de l'épargne personnelle, vient en deuxième lieu, la banque et les ressources familiales, elles n'ont pas bénéficié de l'aide de la part des dispositifs de l'État. Le secteur d'activité le plus réputé est celui des services, vient en deuxième place le secteur de l'artisanat.

Il ressort également de notre étude que les femmes entrepreneures de notre enquête ont été très encouragées par les membres de leurs familles, à partir de là nous pouvons dire que l'activité entrepreneuriale était une affaire familiale où tous les membres de la famille sont engagés.

Ces entrepreneures sont motivées principalement dans leur acte d'entreprendre, par la recherche d'indépendance économique en premier lieu, puis par l'argent, leurs rapports avec leurs employés se caractérisent par l'entente et le respect mutuel, elles ont pu grâce à leur activité entrepreneuriale se faire un statut de dominante, en employant des hommes.

Notre enquête nous a montré que les femmes entrepreneures font face à plusieurs obstacles qui sont principalement, la conciliation entre l'activité entrepreneuriale et les tâches domestiques, la lenteur administrative, les obstacles d'ordres professionnels tels que l'instabilité de rendement de leur entreprise le manque de la main-d'œuvre qualifiée, les difficultés de prendre un congé, ou de faire des loisirs ... , ces femmes rencontrent aussi des obstacles d'ordre social comme le

harcèlement sexuel et les difficultés liées au déplacement et enfin les conflits familiaux.

En ce qui concerne l'évaluation de leur parcours entrepreneuriale, la plus grande part des femmes entrepreneures sont assez optimistes, elles déclarent qu'elles sont très satisfaites du niveau actuel de leur entreprise, les valeurs phares pour ces entrepreneures sont celles de la satisfaction des clients, ensuite la reconnaissance du milieu et enfin la rentabilité de leur entreprise, pour leurs projets d'avenir, elles désirent faire une sorte d'extension, soit au niveau national ou international.

Nous avons pu grâce à notre enquête de terrain confirmer nos trois hypothèses.

Dans notre travail, nous avons abordé trois axes de l'entrepreneuriat féminin : la trajectoire, motivations, obstacles, dans la région d'Akbou, mais l'entrepreneuriat féminin est champ d'études, très vaste qui contient d'autres thématiques qui ne sont pas encore traitées et qui méritent une étude sociologique approfondie comme la contribution de ces femmes entrepreneures au développement économique régional de cette commune. Quel est le poids est l'importance de ces femmes entrepreneures dans le développement économique et social de cette région ?

Liste bibliographique

La liste bibliographique

La liste des ouvrages

1. ADDI Lahouari. Les mutations de la société algérienne, famille et lien sociale dans l'Algérie contemporaine.Édition la Découverte, Paris, 1999.
2. COMMAILLE. In : Dela conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux.Presse de l'Université de Québec, 2005.
3. HOSSIN Benissad. La réforme économique en Algérie. 2^{ème}éditions, Bouira, 1991.
4. JEAN PIERRE Dupus et ANDRÉ Kuzminiski. Sociologie de l'économie du travail et de l'entreprise. EditionGâetan Morin éditeur Itée, 1998.
5. MOURAd Benachenhou. Datte et démocratie. 1991.

Dictionnaires

1. ALAIN Charles Martinet et AHMED Silem. Lexique de gestion. 6^{ème} éditions, Dalloz, Paris, 2003.
2. ANDRÉ Akoun. PIERRE Ansart. Dictionnaire de sociologie. Le Robert Seuil Tours, 1999.
3. GILLES Ferréol. JEAN MARIE Dudrez. MICHEL Simon. Dictionnaire de sociologie .3^{ème} éditions, Armand Colin, Paris, 1991.
4. JEANS MARIE Pirretti. Dictionnaire de ressources humaines.Édition Librairie Vuibert, septembre,2001.
5. MARIE-CLAUDE Esposito et CHRISTINE Zumello. L'entrepreneur et la dynamique économique : approche anglo-saxonne.Édition Economica, Paris, 2003.

Thèses et mémoires

1. FEROUJJA Chalal. Les trajectoires personnelles et socio-professionnelles des femmes entrepreneures en Algérie :Le cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia.Soutenu à l'université de Béjaia, 2010, 2011.

Revue et Articles

1. CHRISTINA Constantinidis. « Représentations sur le genre et réseaux d'affaires chez les femmes entrepreneures ». In Revue française de gestion, 2010/3 n° 202, p 127-143.
2. SOPHIE Boutillier. « Femmes entrepreneures : motivations et mobilisation des réseaux sociaux ». In Humanisme et Entreprise, 2008/5 n° 290, p 21-38.

Ressources électroniques

1. ANNE Gillet. « Les femmes créatrices des petites et moyennes entreprises en Algérie : motivations, parcours socioprofessionnelles et stratégie d'existence ». 2003.
[En ligne] http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definition/RS4_Gillet.PDF . Consulté le 05/07/2012.
2. Association des Femmes chef d'Entreprises au Maroc(AFEM). « guide d'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin au Maghreb ». Etude N°23 ,2010. [En ligne] <http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=L%27association+des+femmes+chef+d%27entreprise+au+MAROC>. Consulté le 25/08/2012.
3. Association Internationale des Sociologues de Langue Française. « Le petit bulletin d'information N°67 ». [En ligne] http://w3.aislf.univ-ilse2.fr/spip/IMG/PDF/petit_Bulletin_N°67.PDF. Consulté le 02/12/2012.
4. AZZDIN Tounis et KHALIL Asala. Influence de la culture sur les comportements managériaux des entreprises algériennes. 5^{ème} congré de l'académie de l'entrepreneuriat en Algérie –Sherbrooke-Canada, Octobre, 2007. [En ligne] <http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=d%C3%A9passant+les+70+milliards+de+dollars+US.+L%E2%80%99%C3%A9mergence+d%E2%80%99entrepreneurs+est+t> .Consulté le 25/05/2013.
5. CHIKH ABDOUL KHADERE Mane. « Les modes de gestion des hommes et des femmes entrepreneures dans les petites et moyennes entreprises (PME) à Dakar ». Mémoire de maitrise en sociologie, présenté et soutenu à l'université de Cheikh

anta diop de Dakar, en 2008, Sous la direction de M^{me} Fatou. SARR Moustapha. TAMBA. [En ligne] http://www.sengenre-ucad.org/test2/docs/M%20C3%A9moirs_finaux/kader%20final.PDF. Consulté le 10/10/2012.

6. Comité de travail sur l'entrepreneuriat en Outaouais. « Singulière et plurielle ». Novembre, 2005. [En ligne] <http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=Singuli%C3%A8res+et+plurielles+Enqu%C3%AAt+sur+les+femmes+entrepreneures+et+les+trav>. Consulté le 12/12/2012.
7. ÉRIC Gilles. La sociologie économique face, les sociologues de l'économie face aux économistes. [En ligne] <http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=L%E2%80%99OBJET+DE+LA+SOCIOLOGIE+%C3%89CONOMIQUE+Les+sociologues+de+l%E2%80%99%C3%A9conomie+face+aux>. Consulté le 30/10/2012.
8. FARIDA Marzouk. « PME et compétitivité en Algérie ». Université de Bouira, Alger, 2006. [En ligne] <http://fseg.univtlemcen.dz/larevue09/FARIDA%20MERZOUK.pdf>. Consulté le 27/05/2013.
9. FATMA ZAHRA Rachdi. « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : une étude exploratoire : 8^{ème} congrès international Francophone En Entrepreneuriat Et PME ». [En ligne] <http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=dans+la+grande+majorit%C3%A9+des+cas+une+activit%C3%A9+locale+%2831%25%29+ou+nationale+%2847%25>. Consulté le 25/05/2012.
10. FRANÇOIS-XAVIER Onana. « Les motivations des femmes entrepreneures à entrer en affaire au Cameroun : colloque international la vulnérabilité des TPE et PME dans un environnement mondialisé ». 11^{er} journée scientifique du réseau Entrepreneuriat 27 au 29 mai, 2009. [En ligne] www.entrepreneuriat.auf.org/IMG/pdf/A11c36-FND.PDF. Consulté le 12/12/2012.

11. LIBERTÉ. « Le taux de l'entrepreneuriat féminin ». 17 septembre ,2012. [en ligne][www.liberté - algérie.com/.../le taux –entrepreneuriat féminin-est-de-6000](http://www.liberté-algerie.com/.../le-taux-entrepreneuriat-feminin-est-de-6000). Consulté le 12/12/2012.
12. MOHAMED Boussetta. « Entrepreneuriat Féminin au Maroc : Environnement et Contribution au Développement Économique et Social ». Université Mohammed V, Rabat, Maroc. [En ligne]
<http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=la+litt%C3%A9rature+%C3%A9t+ait+concentr%C3%A9e+fondamentalement+sur+l%E2%80%99entrepreneuriat+masc>. Consulté le 21/2/2013.
13. PHILIPPE Adair .YOUGHOURTHA Bellache. « Emploi informel et secteur privé en Algérie : contraintes et gouvernance de la création d'entreprises » .2008. [En ligne] [http:// :www.univ-tlemcen.dz/~fseg/pdfmecas/Philippe%20ADAIR%20%20Youghourtha%20BELLACHE%20](http://www.univ-tlemcen.dz/~fseg/pdfmecas/Philippe%20ADAIR%20%20Youghourtha%20BELLACHE%20).
14. PHILLIPE Steiner et FRANÇOIS Vatin. « Traité de sociologie économique ». Paris, 2009. [En ligne]
[http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=Ouvrage+recens%C3%A9+%3A+Trait%C3%A9+de+sociologie+%C3%A9conomique%2C+Philippe+Steiner+et+F](http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=Ouvrage+recens%C3%A9+%3A+Trait%C3%A9+de+sociologie+%C3%A9conomique%2C+Philippe+Steiner+et+Fran)
[ran](http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=Ouvrage+recens%C3%A9+%3A+Trait%C3%A9+de+sociologie+%C3%A9conomique%2C+Philippe+Steiner+et+Fran). Consulté le 26/5/2013.
15. SAMIA Gharbi. « Les PME/PMI en Algérie : état des lieux ». mars2011, n°238. [en ligne]
<http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=S+DE+TRAVAIL+%E2%80%93+N%C2%B0238+Mars+2011+Samia+GHARBI+LES+PME%2FPMI+EN+ALGERIE+%3A+ETAT+D>. Consulté le 25/09/2012.
16. TABET Lachachi et WASSILA Aoul. « Les entrepreneurs algériens émergence d'une nouvelle classe ».Colloque international : les critères de qualification des petites et moyennes entreprises dans les pays arabes, 17, 18 avril 2006. »[En ligne]
[http : ratoulrecherche.jeeran.com/206lachachi-TABET.pdf](http://ratoulrecherche.jeeran.com/206lachachi-TABET.pdf).Consulté le 10/10/2012.
17. www.angem.dz.Consulté le 26/12/2012.
18. www.ansej.dz. Consulté le 26/12/2012.
19. www.ons.dz. Consulté le 15/02/2013.

20. YOGHOURTA Bellache. « L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia ». Université de Bejaia (Algérie) et de l'Université Paris -Est Créteil (France), 2010. [En ligne]<http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=Le+secteur+informel+%3A+historique%2C+fondements+th%C3%A9oriques+et+int%C3%A9r%C3%AAt+Le+th%C3%A8me>. Consulté le 26/05/2013.
21. YVES Robichaud. EGBERT Mcgraw. « Analyse comparative entre l'entrepreneurschip féminin et l'entrepreneurschip : le cas des entreprises de services et de détail chez les francophones du nouveau- Brunswick ». [En ligne] http://voxinteractif.ca/~icrpap/images/stories/publications/%2520pdf/Entrepreneur_.PDF. Consulté le 02/08/2012.
22. ZAHRA Arasti. « Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran : 8^e congrès international Francophone En Entrepreneuriat Et PME ». [Enligne] <http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=les+principeaux+d%C3%A9terminants+de+l%27entrepreneuriat+en+Iran>. Consulté le 12/12/2012.
23. Zineb Belarif. Le modèle américain et le rôle des femmes en Algérie. [En ligne]<http://www.ergative.com/web.php?l=fr&p=1&q=model+am%C3%A9ricain+et+le+r%C3%B4le+des+femmes+en+Alg%C3%A9rie+Zineb+Belarif+Nous+parlons>. Consulté le 26/05/2013.

Annexes

Les annexes

Annexe N° : 1

Guide d'entretien :

Les caractéristiques individuelles des femmes entrepreneures d'Akbou :

Age ?

Situation matrimoniale (célibataire, mariée, divorcée veuve) ?

Activité professionnelle ?

Profession de l'époux ?

Profession des parents ?

Les coordonnées de l'entreprise féminines :

Date de création ?

Activité de l'entreprise ?

Le statut de l'entreprise

Trajectoire socioprofessionnelle des femmes entrepreneures d'Akbou :

Quelle sont les formations que vous avez suivies avant et après la création de votre entreprise ?

Vos formations initiales vous en t'elles aidé dans la gestion de votre entreprise ?

Quelles sont les activités que vous avez exercées durant votre parcours professionnel ?

Votre expérience vous-a-t-elle servi dans le processus de création de votre entreprise ?

Pouvez-vous m'indiquer ce qui vous a motivé à créer votre entreprise ?

Quelle est votre source de financement dans votre processus de création d'entreprise ?

Quelle est la réaction de votre famille quand vous avez décidé de créer une entreprise ?

Avez-vous dans votre entourage proche des personnes qui ont créé des entreprises ?

Gestion de votre entreprise :

Qui vous a soutenu lors de la création de votre entreprise ? Et qui vous aide à la gérer actuellement ?

Combien de personnes employez-vous, notamment les hommes ? Et quel genre de rapports entretenez-vous avec eux ? Et sur quelle base vous les avez recrutés ?

Rencontrez-vous des obstacles dans la gestion de votre entreprise ? Si oui est-ce que vous voyez que c'est parce que vous êtes une femme que vous êtes confronté à ce genre d'obstacles ?

Comment évaluez-vous votre parcours en entrepreneuriat ? Et quels sont vos projets d'avenir ?

Annexe N° 02 : Répartition des PEM privées par type (tranche d'effectif) dans la willaya de Béjaia en 2012:

Secteur d'activité		PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre de PME
01	Agriculture et pêche	270	67	1	338
02	Eaux et énergie	0	2	0	2
03	Hydrocarbures	0	0	0	0
04	Services et travaux pétroliers	0	0	0	0
05	Mines et carrières	16	5	3	24
06	I.S.M.M.E	268	32	3	303
07	Matériaux de construction	222	14	7	243
08	Bâtiments et travaux publics	3 387	255	49	3 691
09	Chimie, plastique	88	10	2	100
10	Industrie Agroalimentaires	450	44	22	516
11	Industrie du textile	106	8	0	114
12	Industrie du cuir	5	0	0	5
13	Industrie du bois et papier	666	24	1	691
14	Industries diverses	25	0	0	25
15	Transport et communication	2 709	56	8	2 773
16	Commerces	2755	131	11	2 897
17	Hôtellerie et restaurations	634	30	5	669
18	Services fournis aux entreprises	961	51	18	1030
19	Service fournis aux ménages	1 011	22	3	1036
20	Établissement financiers	17	5	2	24
21	Affaire Immobilières	69	3	1	73
22	Service pour collectivités	33	13	3	49
Total des PME		13 692	772	139	14 603
%		93 ,76	5,28	0,95	100

Source : données collectées au niveau de la direction des MPE de la willaya de Béjaia.

Nous remarquons dans ce tableau place ci-dessous que le nombre des PEM privées (658 737) est supérieure à celui des PME publique(572) cela est le résultat de l'extension de secteur privé et le rôle que les dispositifs d'aide à la création de l'entreprise que l'Etat a mis en ouvres dans l'objectif de résorber le chômage des jeunes, ainsi d'un fait économique marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation est un élément majeur.

D'après les informations collectées au niveau de la direction des PME de la willaya de Béjaia le nombre de PME est estimé à 14603ala fin de 2012 dans la willaya de Béjaia (tableau n ° 2).

Un Total de **14 603** PME. Elles sont constituées de 93, 76% d'entités très petites entreprises ne dépassant pas 9 salariés.la création de véritables moyennes entreprises dont l'effectif est supérieure à 50 salariés est assez faible, seul **139** entreprises relèvent en fait de cette catégorie dont **49** activent dans le secteur de BTPH.

Au niveau du secteur industriel, il est enregistrée la création de **2 021** entreprises dont **1 846** sont des TPE et **137** ont un effectif de plus de 10 salariés et seules **38** d'entité elles ont un effectif supérieur à 50 employés.

Tableau n° 2 : Répartition par sexe des micros-entreprises financées par l'ANSEJ 2012

Tableau n° 2 répartition par sexe des micros entreprises financées par la CNAC 2012

Tableau n° 3 : répartition des enquêtés selon leur âge

Tableau n° 4 : La situation matrimoniale des femmes entrepreneures d'Akbou

Tableau n° 5 : Le nombre d'enfants à charge des femmes entrepreneures d'Akbou :

Tableau n° 6 : le secteur d'activité des femmes entrepreneures d'Akbou :

Tableau n° 7 : la durée dans l'activité :

Tableau n° 8 : Le niveau d'instruction des femmes entrepreneures d'Akbou :

Tableau n° 9 : les formations suivies par les femmes entrepreneures d'Akbou :

Tableau n° 10 : répartition des femmes entrepreneures Selon leurs expériences professionnelles :

Tableau n° 11 : répartition des enquêtées selon l'origine du capital investi

Tableau n° 12 : La répartition des enquêtées selon l'aide bénéficié de la part de de la famille

Tableau n° 13 : répartition des enquêtes selon leurs motivations

Tableau n° 14 :Le nombre de personnes employés par les femmes

Tableau n° 15 : les critères du recrutement des employés :

Tableau n° 16 :la répartition des enquêtées selon le recrutement des hommes

Tableau n° 17: la répartition des enquêtées selon les obstacles auxquels elles ont fait face :